



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

**PROGRAMME STRATEGIQUE
DE TRAVAIL D'AFRISTAT
(PSTA)**

2006 - 2010

Préface

Après le Programme statistique minimum commun, qui était le document de référence des activités d'AFRISTAT pour la période 2001-2005, cette organisation vient de se doter d'un deuxième programme de moyen terme : le Programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2006-2010 (PSTA).

L'événement peut paraître normal puisqu'il répond à une disposition du Traité créant AFRISTAT, disposition qui impose à cette institution l'élaboration d'un programme de travail de moyen terme dans le cadre de l'accomplissement de ses missions. Cependant, ce programme intervient à la veille du démarrage du deuxième Fonds de capitalisation (2006-2015) qui finance l'essentiel des activités d'AFRISTAT et surtout, la mise en œuvre de ce programme démarre dans un contexte particulier caractérisé par la lutte pour la réduction de la pauvreté engagée dans la plupart des Etats membres. En effet, le retour à une pratique de la planification du développement que marquent, d'une part, l'élaboration, la mise en œuvre, et le suivi et évaluation des Documents de stratégie de réduction de la pauvreté, et d'autre part, la poursuite de la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement, réhabilite le rôle des services d'aide à la prise de décision, notamment la fonction statistique dans la gestion du développement de nos Etats.

1. A travers le PSTA, AFRISTAT manifeste son engagement constant de se placer auprès des Etats membres et d'une manière générale auprès de l'ensemble des Etats d'Afrique au sud du Sahara comme leur partenaire technique privilégié pour le développement des systèmes d'information pour la gestion du développement. L'approche stratégique, logique et réaliste mise dans l'identification des objectifs spécifiques, des résultats attendus et des activités à mener au cours de la période 2006-2010, fait du PSTA un cadre rigoureux de travail donnant une visibilité meilleure et une plus grande cohérence aux interventions d'AFRISTAT.

Bien qu'il ne constitue pas un programme commun opposable à l'ensemble des Etats membres, le PSTA ne se révèle pas moins être un fil conducteur et un document de référence pour ceux des Etats engagés dans le processus d'élaboration de stratégie de développement de la statistique. Ainsi, la vision définie et les cinq orientations stratégiques arrêtées par le Conseil des Ministres le 6 avril 2005 à Cotonou (Bénin), socle du PSTA, ne sont-elles pas les éléments fédérateurs du développement des systèmes statistiques nationaux ?

En adoptant le PSTA, le Conseil des Ministres d'AFRISTAT réaffirme le soutien des Etats membres à leur organisation et reconnaît par la même occasion le rôle qu'AFRISTAT doit jouer auprès de leurs systèmes statistiques nationaux dans leurs efforts de développement. De même, il invite les partenaires techniques et financiers de leurs Etats à apporter à cette organisation les concours nécessaires pour réaliser ses missions en général et ses ambitions telles qu'elles sont décrites dans le PSTA en particulier.

A ceux qui sont chargés de la mise en œuvre de ce programme, la Direction générale d'AFRISTAT et les systèmes statistiques des Etats bénéficiaires, il est demandé, au regard du volume des activités retenues et des contraintes connues tant en ressources humaines qu'en moyens matériels et financiers, plus d'imagination et d'abnégation pour relever ce défi de manière à faire le constat, au lendemain de 2010, d'avoir réalisé un grand bond. C'est-à-dire à faire de la statistique une réalité quotidienne dans les Etats membres en tant qu'instrument d'intégration économique et un outil incontournable pour la formulation, la mise en œuvre, et le suivi et évaluation des programmes et projets mis à la portée de tous, politiques, décideurs publics, secteur privé et société civile.

N'Djaména, le 14 février 2006

Mahamat Ali Hassan
*Ministre du Plan, du Développement et de la Coopération
de la République du Tchad,
Président du Conseil des Ministres d'AFRISTAT*

Avant-propos

AFRISTAT vient de se doter d'un programme d travail de moyen terme pour la période 2006-2010. Intitulé « *Programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2006-2010 (PSTA)* », il a été conçu pour être non seulement un cadre permettant une visibilité et une plus grande cohérence technique et financière des interventions d'AFRISTAT, mais aussi une source d'inspiration pour les Etats qui se proposent d'élaborer et de mettre en œuvre leurs programmes de développement de la statistique. Il peut aussi être considéré comme une accroche destinée aux partenaires techniques et financiers d'AFRISTAT et à ceux de ses Etats membres dont les contributions restent inestimables pour le développement de la statistique.

L'élaboration du PSTA a connu un long processus. Il est le fruit des échanges fructueux entre de nombreux partenaires et les experts d'AFRISTAT. En particulier, le processus de sa finalisation a scrupuleusement respecté les dispositions du Traité portant création d'AFRISTAT. En effet, les orientations sur lesquelles il est fondé ont été définies par le Conseil des Ministres d'AFRISTAT en sa 14^{ème} session tenue le 6 avril 2005 à Cotonou (Bénin). Le Conseil scientifique et le Comité de direction ont ensuite suivi la mise en œuvre des recommandations du Conseil des Ministres.

Sur la base d'itérations successives, des projets de programme et du premier plan d'action ont été élaborés, discutés au sein de la Direction générale et souvent avec quelques responsables nationaux des systèmes statistiques nationaux et des personnes ressources consultées par la Direction générale. Sur recommandation du Comité de direction, un groupe de travail a été mis sur pied pour apporter aux experts d'AFRISTAT leurs expériences précieuses dans l'élaboration des programmes de travail. Ce groupe comprenait deux représentants des Etats, les deux membres cooptés du Comité et un représentant d'une école de formation

Les résultats des travaux réalisés par les experts d'AFRISTAT, avec l'appui du groupe de travail ad hoc, ont été présentés successivement aux sessions du Conseil scientifique et du Comité de direction d'AFRISTAT d'octobre 2005 qui les ont examinés, amendés et approuvés.

Dans leurs délibérations d'avril 2006 à Libreville (Gabon), le Conseil des Ministres a approuvé, en dernière lecture, le PSTA et réaffirmé la volonté et l'engagement de leurs gouvernements à assurer le développement de la statistique dans les Etats membres. Le Conseil a également exprimé sa ferme volonté de suivre régulièrement l'exécution de ce programme qui constitue une étape importante dans la consolidation des efforts déployés ces dernières années en faveur de la statistique.

A travers ses différents volets, le PSTA intègre les principaux domaines structurant de la statistique. Il met l'accent, avec toute la légitimité, sur les statistiques sociales, longtemps maillon faible d'AFRISTAT, afin d'affermir sa position d'organisation d'appui pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et évaluation des politiques et programmes de développement, notamment les stratégies de réduction de la pauvreté et les Objectifs du millénaire pour le développement. Il prend aussi en considération l'importance de la production régulière des statistiques économiques de base fiables et leurs synthèses, notamment les comptes nationaux, qui constitue la principale fonction classique d'un

système statistique national performant. Les bénéficiaires de l'action d'AFRISTAT au cours de la période 2006-2010 sont nombreux : l'ensemble des Etats d'Afrique au sud du Sahara, les institutions sous-régionales d'intégration économique à travers leurs programmes d'harmonisation de méthodes d'élaboration de données et les écoles de formation statistique.

Pendant longtemps, la diffusion de l'information a été laissée pour compte dans les Etats membres. Le PSTA renforce la prise de conscience de la nécessité, dans le cadre de l'organisation de l'ensemble du système statistique national, non seulement de veiller à faire connaître les résultats des travaux statistiques, mais de faire en sorte que la culture statistique soit plus partagée à travers les multiples activités programmées.

La Direction générale d'AFRISTAT tient à exprimer sa reconnaissance à tous ceux ont apporté leur appui à ses experts pour l'élaboration et la mise en forme finale de ce programme. Avant toute chose, elle manifeste sa gratitude au Conseil des Ministres qui lui a fixé les orientations dans les délais. Elle remercie les membres du Conseil scientifique et ceux du Comité de direction pour la qualité de leurs débats sur cette question qui ont permis d'améliorer significativement les contenus du PSTA et du Plan d'action 2006. Elle remercie M. Philippe Pommier, Administrateur de l'INSEE, qui a su poser le cadre général du travail réalisé en apportant aux experts d'AFRISTAT ses points de vue exceptionnels les systèmes statistiques d'Afrique au sud du Sahara et sur la définition de la demande statistique. Les remerciements de la Direction générale vont aussi au Dr Dodji Silete-Adogli, économiste-planificateur, qui a apporté son expérience dans l'élaboration des cadres logiques d'activités. La Direction générale ne saurait taire l'engagement des membres du groupe ad hoc de travail constitué par le Comité de direction. Par leur présence et leur participation active, ils ont renforcé la participation des Etats membres dans ce travail collectif. Pour qu'ils ne soient pas oubliés, citons-les : M. Saadna Ould Baheida, Ministre de la Santé et des Affaires sociales de la République Islamique de Mauritanie, à l'époque de la rédaction du PSTA Directeur Adjoint de l'Office national de la Statistique, M. Paul Koffi Koffi, Conseiller technique du Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire, M. Clément Mierassa, Conseiller économique aux Affaires internationales au Ministère de l'Economie et des Finances de la République du Congo, M. N'Guessan Koffi, Directeur de l'Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée d'Abidjan (Côte d'Ivoire) et M. Barnabé Okouda, Sous-directeur, chargé de la Coordination à l'Institut national de la statistique du Cameroun.

Bamako, le 27 décembre 2005

Pour la Direction générale d'AFRISTAT

Martin BALEPA
Directeur Général

Liste des abréviations et des sigles

ACBF	Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique
AFD	Agence française de développement
AFRITAC-Ouest	Centre régional d'assistance technique du FMI pour l'Afrique de l'Ouest
AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
BAD	Banque africaine de développement
CEA	Commission économique des Nations unies pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale
CODI	Comité de l'information pour le développement
DIAL	Développement, institutions, analyse de long terme
DSD/ENEA	Division de la statistique et de la démographie de l'ENEA (Dakar)
DSF	Déclaration statistique et fiscale
ENSEA	Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (Abidjan)
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
EUROSTAT	Direction générale de la statistique de la Commission européenne
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FasDev	Forum sur le développement de la statistique en Afrique
FMI	Fonds monétaire international
INS	Institut national de statistique
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
IRD	Institut de recherche pour le développement
ISSEA	Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée (Yaoundé)
MAEP	Mécanisme africain d'évaluation par les pairs
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement en Afrique
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
PARIS21	<i>Partenariat statistique au service du développement au 21^{ième} siècle</i>
PAS	Programme d'ajustement structurel
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PSTA	Programme stratégique de travail d'AFRISTAT
PTF	Partenaires techniques et financiers
SCN93	Système de comptabilité nationale, version de 1993
SGDD	Système général de diffusion de données
SMSI	Société mondiale sur la société de l'information
SSN	Système statistique national
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UEMOA	Union économique et monétaire Ouest-africaine
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFPA	Fonds des Nations unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance

Sommaire

INTRODUCTION	7
1. CONTEXTE GENERAL	9
1.1. APERÇU GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT STATISTIQUE DANS LA ZONE D'INTERVENTION D'AFRISTAT A LA VEILLE DU LANCEMENT DU PSTA.....	9
1.2. ANALYSE DE LA DEMANDE D'APPUI DES SSN	11
1.2.1. <i>Processus de définition de la demande statistique</i>	11
1.2.2. <i>Problèmes spécifiques des SSN des Etats membres d'AFRISTAT</i>	12
1.3. ACQUIS, FORCES ET FAIBLESSES D'AFRISTAT	13
1.3.1. <i>Acquis et forces</i>	13
1.3.2. <i>Difficultés rencontrées, insuffisances et/ou faiblesses</i>	14
2. DEFIS ET VISION A LONG TERME D'AFRISTAT	15
2.1. DEFIS EN MATIERE D'INFORMATION	15
2.2. VISION A LONG TERME D'AFRISTAT	17
2.3. IMPORTANCE DE LA PROGRAMMATION STRATEGIQUE POUR LES ETATS MEMBRES D'AFRISTAT	17
3. STRATEGIE D'INTERVENTION : LE PSTA	18
3.1. OBJECTIF GLOBAL DU PROGRAMME.....	18
3.2. PRINCIPALES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE TRAVAIL D'AFRISTAT POUR LA PERIODE 2006-2010	18
3.2.1. <i>Assistance technique dans les domaines de l'organisation institutionnelle et de la formation</i>	19
3.2.2. <i>Appui pour le développement des systèmes d'information pour le suivi des stratégies de lutte contre la pauvreté et la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement</i>	19
3.2.3. <i>Appui pour la production de données et synthèses statistiques</i>	20
3.2.4. <i>Développement de bases de données socio-économiques</i>	20
3.2.5. <i>Recherche appliquée et études</i>	21
3.3. RENFORCEMENT DES MOYENS DE TRAVAIL D'AFRISTAT	22
4. ARTICULATION ET CADRE LOGIQUE DU PSTA	23
4.1. VOLET I : RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES DES ETATS MEMBRES ET DES INSTITUTIONS D'INTEGRATION ECONOMIQUE SOUS-REGIONALES EN MATIERE D'ORGANISATION DES SYSTEMES STATISTIQUES.....	23
4.2. VOLET II : APPUI POUR LE DEVELOPPEMENT DE SYSTEMES D'INFORMATION POUR LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI ET EVALUATION DES STRATEGIES DE REDUCTION DE LA PAUVRETE ET DES OMD	25
4.3. VOLET III : APPUI POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE COLLECTE, DE TRAITEMENT ET D'ANALYSE DES DONNEES STATISTIQUES ET D'ELABORATION DE SYNTHESSES STATISTIQUES ET ECONOMIQUES	27
4.4. VOLET IV : APPUI POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE DIFFUSION STATISTIQUE.....	28
4.5. VOLET V : RECHERCHE APPLIQUEE EN VUE DU DEVELOPPEMENT DES METHODOLOGIES ADAPTEES AUX SSN DES ETATS MEMBRES	29
4.6. VOLET VI : RENFORCEMENT DES MOYENS DE TRAVAIL D'AFRISTAT.....	31
4.7. CADRE LOGIQUE DES ACTIVITES DU PSTA ET PLANS D'ACTION ANNUELS	32

5. COUT DU PSTA	34
6. MISE EN ŒUVRE DU PSTA.....	35
6.1. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU PSTA	35
6.2. INTERVENANTS	35
6.2.1. <i>Personnel d'AFRISTAT</i>	35
6.2.2. <i>Partenariat</i>	36
6.2.3. <i>Systèmes statistiques nationaux</i>	37
6.3. SUIVI ET EVALUATION	37
7. CONDITIONS DE REUSSITE ET RISQUES.....	38
7.1. CONDITIONS DE REUSSITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PSTA.....	38
7.1.1. <i>Principes directeurs</i>	38
7.1.2. <i>Renforcement des moyens de travail</i>	38
7.1.3. <i>Autres facteurs</i>	38
7.2. RISQUES	39
ANNEXES.....	40
ANNEXE I : CADRE LOGIQUE DES ACTIVITES INSCRITES AU PSTA	41
ANNEXE II : REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	60

INTRODUCTION

2. La création de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), le 21 septembre 1993 par les ministres de l'Economie et des Finances des quatorze Etats africains qui formaient la Zone Franc¹ à l'époque, a marqué un tournant, non seulement pour ces Etats mais aussi pour l'ensemble des pays d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest, dans le domaine de la formulation des politiques pour le développement de la statistique.

3. Après une décennie d'existence fonctionnelle marquée par des performances confirmées et incontestées, AFRISTAT entame son deuxième cycle de fonctionnement à partir de janvier 2006. Cette deuxième phase de son développement correspond aussi à celle de la reconstitution du Fonds AFRISTAT qui assurera l'essentiel du financement de ses activités pour la période 2006-2015.

4. Depuis lors, cette organisation, dont les activités ont démarré effectivement en janvier 1996, a apporté sa contribution positive et remarquable dans la recherche des solutions aux multiples problèmes qui freinent la mise à disposition régulière d'une information statistique indispensable à la prise de décision.

5. Sa mise en place a coïncidé, au début des années 90, avec le démarrage du processus de démocratisation qui devait faire prendre conscience de la nécessité pour tous les acteurs de la vie économique et sociale de disposer d'une information statistique fiable, crédible et nécessaire pour la bonne gouvernance des Etats.

6. AFRISTAT est né dans un environnement de crise économique et financière marquée par la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel appuyés par la communauté internationale qui suscitaient une demande accrue de données statistiques pertinentes à laquelle les instituts nationaux de statistique (INS) avaient du mal à répondre. S'agissant particulièrement des Etats de la Zone Franc, la dévaluation du Franc CFA en début 1994 a mis encore en lumière la faiblesse des systèmes statistiques nationaux (SSN) à réagir à une telle exigence. Pendant la même période, la création des institutions d'intégration économique sous-régionales était confrontée à la même difficulté de disposer de données harmonisées et comparables pour la formulation des politiques d'intégration.

7. Face à cette situation, la création de cette organisation répondait au besoin de « *contribuer au développement des statistiques économiques, sociales et de l'environnement dans les Etats membres et de renforcer leurs compétences dans ce domaine* ». En d'autres termes, l'action d'AFRISTAT devait permettre à ses Etats membres d'améliorer la production de données statistiques fiables et utiles tant aux administrations publiques qu'au secteur privé et à la société civile.

8. C'est dans cette perspective que, le 19 septembre 2000, le Conseil des Ministres d'AFRISTAT adoptait le Programme statistique minimum commun (PROSMIC), cadre de référence pour le développement de la statistique dans les Etats membres pour la période 2001-2005. Structuré autour de six domaines prioritaires (coordination statistique, comptabilité nationale, conjoncture économique et sociale, diffusion de l'information statistique, statistiques pour le suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté, et statistiques agricoles), le PROSMIC définissait le socle sur lequel les SSN devaient se construire pour sortir de la léthargie dans laquelle la plupart d'entre eux étaient installés.

9. L'évaluation faite de l'exécution de ce programme a confirmé tout l'intérêt qu'il y avait de poursuivre le développement de la statistique dans les Etats membres pour permettre aux stratégies de développement de reposer sur des informations permettant la mesure des progrès de développement accomplis. Cependant, la mise en œuvre du PROSMIC a connu un certain nombre de limites liées en partie aux difficultés de mobilisation des financements concomitamment pour l'ensemble des Etats².

10. Outre les constats faits sur les forces d'AFRISTAT, le bilan-évaluation de ses activités, réalisé à mi-parcours de sa première période de fonctionnement³, avait recommandé un cadre rigoureux

¹ AFRISTAT compte aujourd'hui 18 Etats membres : 14 Etats fondateurs (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Equatoriale, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo) et 4 Etats ayant adhéré depuis le démarrage des activités (Cap-Vert, Guinée, Guinée-Bissau et Mauritanie).

² Cf. Xavier Charoy (2004), *Evaluation du Programme statistique minimum commun*.

³ John P. Watson, Graham White, Christine Spanneut, Jean-Michel Emprou (2003), *Bilan-évaluation d'AFRISTAT*, The European Commission EUROSTAT Unit C-3

d'activités « afin de donner une plus grande cohérence technique et financière à ses interventions et d'en permettre un meilleur suivi ».

11. Le Programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2006-2010 (PSTA) constitue ce cadre et répond à un double but :

- doter AFRISTAT d'un outil de gestion, d'anticipation, de coordination et de mobilisation de ressources pour la période sous revue ;
- offrir aux SSN des Etats membres un cadre dont ils devraient s'inspirer pour bâtir leurs stratégies nationales de développement de la statistique.

12. Ce programme donne un contenu à ce que sera l'action d'AFRISTAT au cours des cinq prochaines années en vue du renforcement des capacités statistiques de ses Etats membres dans le contexte, d'une part, du suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté ainsi que des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), et d'autre part, de l'élaboration de systèmes d'information pour la gestion du développement axée sur les résultats.

13. Le présent document présente le programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2006-2010. Dans une première partie, il est décrit succinctement le contexte général dans lequel le PSTA s'inscrit. La deuxième partie aborde les défis auxquels AFRISTAT aura à face au cours de la période 2006-2010 et énonce sa vision à long terme de son action. La troisième et la quatrième parties exposent respectivement la stratégie et le contenu du programme. Le PSTA aborde aussi d'autres aspects, notamment l'évaluation des coûts, les modalités de la mise en œuvre, le partenariat, le suivi et évaluation, les conditions de réussite et les risques. En annexe, figure le cadre logique des activités.

1. CONTEXTE GENERAL

1.1. APERÇU GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT STATISTIQUE DANS LA ZONE D'INTERVENTION D'AFRISTAT A LA VEILLE DU LANCEMENT DU PSTA

14. Les pays africains subsahariens en général, et ceux relevant de l'aire géographique d'intervention d'AFRISTAT en particulier, traversent depuis bientôt trois décennies une période de crise économique et de mutations socio-politiques qui ont des répercussions sur le développement de la statistique dans cette zone et dont l'influence sur la demande en données statistiques est déterminante.

15. En effet, les années 80 ont été marquées par l'aggravation de la crise économique et financière et par la généralisation dans ces pays de l'application des Programmes d'ajustement structurel (PAS) suivis de leurs volets « Dimension sociale de l'ajustement » impulsés par les institutions de Bretton-Woods. Ces PAS avaient créé une forte demande de données statistiques pertinentes à laquelle les systèmes statistiques nationaux (SSN) ne s'étaient pas toujours préparés à répondre efficacement.

16. Par ailleurs, l'orientation des politiques vers le rétablissement des grands équilibres macroéconomiques a eu pour corollaire la concentration des rares moyens disponibles pour l'élaboration de comptes nationaux, de statistiques des finances publiques et de balance des paiements au détriment des statistiques sociales ou sectorielles (agriculture, santé, éducation, emploi, etc.). La priorité était alors accordée aux statistiques économiques au détriment des statistiques sociales et de pauvreté. Par ailleurs, il convient de remarquer que la production statistique ne rencontrait pas toujours les mêmes problèmes, en particulier institutionnels et budgétaires, selon qu'elle était assurée par tel ou tel organisme, notamment les banques centrales pour ce qui est des statistiques monétaires et de la balance des paiements⁴.

17. Après deux décennies de mise en œuvre des PAS, les résultats des réformes structurelles engagées ont été globalement contrastés avec de bonnes performances macro-économiques et des faibles niveaux de développement social traduisant l'aggravation des inégalités et la faiblesse persistante du niveau de vie des populations. Face à ces résultats mitigés, la communauté internationale a tenu un certain nombre de sommets (Développement social à Copenhague en 1995, Développement à Libreville en 1999, Objectifs du millénaire pour le développement à New York en 2000, etc.) en vue de redéfinir de nouvelles stratégies de développement axées sur :

- la nécessité de réorienter les politiques de développement vers les stratégies de réduction de la pauvreté avec pour référence le « Document de stratégies de réduction de la pauvreté » (DSRP), notamment la mise en place de l'initiative « Pays pauvres très endettés » (PPTE) qui permet à ces pays de bénéficier d'une réduction de leur dette extérieure dont les ressources doivent être utilisées pour des actions de réduction de la pauvreté ;
- la mobilisation des moyens d'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015.

18. Plus récemment, la Table ronde internationale de Marrakech, tenue en février 2004, a mis l'accent sur la nécessité d'assurer le suivi et la gestion du développement axée sur les résultats⁵. La mise en œuvre de toutes ces initiatives requiert une importante masse d'informations statistiques que les systèmes statistiques nationaux (SSN) doivent pouvoir fournir dans les conditions adéquates, notamment dans le respect des principes fondamentaux de la statistique publique, des recommandations du Système général de diffusion des données (SGDD) du FMI et des exigences énoncées par la rencontre de Marrakech.

19. En d'autres termes, le retour à une pratique de la planification du développement, pour la mise en œuvre de stratégies de lutte contre la pauvreté, réhabilite le rôle des services d'aide à la décision. L'élaboration du DSRP, sa mise en œuvre et la nécessité d'évaluer ses résultats apparaissent comme une opportunité, mais comportent aussi des risques pour les systèmes statistiques nationaux. Opportunité car toutes les parties prenantes dans le processus DSRP ont besoin d'informations statistiques fiables et sont disposées à assurer le financement de leur production. Risques car les utilisateurs souhaitent obtenir rapidement un grand nombre d'indicateurs complexes qui ne peuvent être calculés que si l'on dispose de données statistiques pertinentes dont la production demande à la

⁴ Dans les Etats de l'UEMOA et de la CEMAC, les balances de paiement sont confectionnées par la banque centrale sauf au Cameroun où elle est du ressort du ministère de l'Economie et des Finances.

⁵ Cf. www.worldbank.org/data/results.html et le numéro 28 de *La lettre d'AFRISTAT*.

fois plus de temps, les bases appropriées et des arbitrages émanant de plusieurs échelons de décision.

20. Le suivi des indicateurs requiert une organisation des SSN apte à produire régulièrement des données statistiques issues des dossiers administratifs ou des enquêtes périodiques auprès des ménages ou d'autres unités, notamment des entreprises. Il s'agit en réalité de procéder à un investissement qui demande du temps et des ressources tant humaines que financières. L'initiative et les actions de PARIS21 en faveur des stratégies nationales de développement de la statistique revêtent ici une grande priorité et conditionnent un changement significatif de la manière dont les Etats assurent une bonne gestion du développement.

21. Sur le plan socio-politique, au début des années 90, le processus de démocratisation, avec ses corollaires de décentralisation et de déconcentration, a fait prendre conscience par tous les acteurs du développement socio-économique et culturel de la nécessité de disposer d'une information fiable pour alimenter la bonne gouvernance prônée par le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et à travers le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP).

22. Le contexte actuel de libéralisation des économies et de mondialisation a suscité le besoin et la nécessité d'une intégration économique plus poussée des pays de la région. C'est dans cette optique qu'ont vu le jour en 1994, l'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA) et la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) qui regroupent actuellement quatorze des dix sept Etats membres d'AFRISTAT. Ces efforts d'intégration exigent des données statistiques comparables élaborées selon des méthodologies harmonisées.

23. Il découle de ce qui précède que des évolutions significatives se sont produites dans l'environnement statistique de la zone géographique couverte par AFRISTAT. Ces évolutions entraînent de nouvelles exigences sur les plans méthodologiques, humains, logistiques etc. pouvant permettre aux SSN, si elles sont satisfaites, de répondre à temps et avec efficacité aux nouveaux impératifs en matière de production, d'analyse et de diffusion des données statistiques.

24. A la veille du démarrage du deuxième cycle de fonctionnement d'AFRISTAT, malgré une croissance flatteuse de 5% des économies de la sous-région et l'accroissement de 2,7% du PIB/tête en 2004, les inégalités sociales et la pauvreté persistent, et l'espoir de voir la pauvreté se réduire de moitié d'ici à 2015 s'amenuise. Les stratégies de développement des prochaines années devront donc reposer sur des données plus abondantes et des évaluations pertinentes afin de guider les décideurs avec plus d'objectivité.

25. AFRISTAT dont la mission majeure est de contribuer au développement des statistiques économiques, sociales et environnementales dans les Etats membres et de renforcer leurs compétences dans ces domaines tient compte de ces évolutions dans la conception de son programme stratégique de travail 2006-2010.

1.2. ANALYSE DE LA DEMANDE D'APPUI DES SSN

1.2.1. Processus de définition de la demande statistique

Encadré 1 : De la transformation de la donnée de base aux agrégats et autres indicateurs économiques et sociaux

La donnée de base

Celle qui est enregistrée par la personne directement concernée, dans sa comptabilité par une entreprise, dans sa mémoire par un individu, dans un registre par une administration, suivant les concepts de l'intéressé et non ceux du statisticien.

La donnée collectée

C'est encore une donnée individuelle, mais anonyme, parce qu'ayant fait l'objet de contrôles de cohérence, de corrections et même parfois d'imputations. Ces apurements sont indispensables pour redresser des erreurs et en particulier celles qui résulteraient d'interprétations erronées des questions par le déclarant.

Les données statistiques

Ce sont les résultats d'enquête ou issus du traitement des données collectées des dossiers administratifs, des données collectées et agrégées représentant l'unité statistique moyenne (l'individu moyen) d'une sous-population. Le niveau de regroupement des individus en sous-population dépend de la taille de l'échantillon, de l'homogénéité de la population et de la fréquence de la variable observée.

Les données de synthèse

Données calculées par un modèle qui utilise et prend en compte toutes les informations et données statistiques disponibles provenant généralement de plusieurs chaînes de collecte et traitement et même de différents services statistiques. Ce sont par exemple les données de comptabilité nationale mais aussi les estimations démographiques, l'estimation du taux de chômage, les bilans d'emploi, etc.

Généralement ces données sont très agrégées. Elles corrigent en partie les biais et les erreurs des données statistiques. Ces données de synthèse sont à la limite des projections qui peuvent être fournies très rapidement mais sont à réviser chaque fois que seront disponibles des nouvelles données statistiques.

26. Pour apporter un appui efficace aux SSN de ses Etats membres ainsi qu'au processus d'harmonisation régionale, AFRISTAT et les Etats membres doivent avoir une vision commune des problèmes des SSN et des solutions à leur apporter.

27. Le système statistique est un système productif et doit être distingué d'un système d'information statistique. L'institut national de statistique (INS) et les services statistiques sectoriels qui le constituent, pris individuellement ou collectivement, produisent des informations et des données statistiques qui ne sont réellement utiles que si elles sont organisées dans un système d'information statistique. Cela ne doit pas conduire à confondre le producteur et sa production. Le système statistique a une seule finalité : satisfaire la demande finançable de données statistiques.

Encadré 2 : Demande finançable

La demande finançable de données statistiques

En tant que système productif, le système statistique doit satisfaire les besoins des utilisateurs grâce à une production régulière et durable.

La demande est qualifiée de « finançable » lorsque la production est régulièrement et efficacement prise en charge pour couvrir les besoins exprimés par les utilisateurs. Une telle demande ne couvre que les besoins qui sont accompagnés de financement.

Les données statistiques sont principalement un bien public qui doit être mis à la disposition de tous. Leur production doit être financée majoritairement par la puissance publique selon les capacités de production de l'INS et des services sectoriels. La production statistique est donc le résultat d'une négociation entre trois parties : les financeurs, notamment la puissance publique, les utilisateurs (généralement actionnés par des initiatives internationales) et les producteurs.

28. La donnée statistique constitue un matériau utilisé dans le processus d'aide à la décision, en particulier lorsqu'elle étaye une évaluation, une étude, une simulation d'effets de politiques, etc. En

conséquence, ce sont les services et organismes chargés de ce type de travaux pour les administrations, les grandes entreprises, les organisations patronales, les centrales syndicales, la société civile, etc., qui sont les véritables demandeurs de données et synthèses statistiques et qui par ce fait influencent la définition de la demande. Mais, ils n'ont d'influence que si eux-mêmes doivent répondre à une demande forte des décideurs, notamment le pouvoir politique et les chefs d'entreprise. C'est pourquoi le développement de la statistique reste tiré par le développement des services d'aide à la décision : planification, prévision, stratégie de développement et de lutte contre la pauvreté, etc.

29. Le processus de production de données statistiques comporte quatre étapes essentielles : (i) l'élaboration et l'actualisation de bases de sondage et répertoires, (ii) la collecte et le traitement de données, (iii) l'élaboration de synthèses statistiques et la réalisation d'analyses pertinentes, et (iv) la diffusion de données et de synthèses statistiques.

30. Les répertoires et bases de sondage sont les outils essentiels d'un service statistique. Ils comprennent le fichier de villages et de quartiers, des répertoires d'entreprises et d'établissements, des répertoires d'administrations publiques et de types d'établissements d'enseignement et de centres de santé, etc. Si créer un répertoire est un investissement initial qui n'est pas nécessairement exorbitant, le maintenir est indispensable et coûteux.

31. La collecte et le traitement des données statistiques restent le cœur du métier d'un service statistique. La collecte peut être faite par voie d'enquête ou par exploitation des dossiers administratifs. Dans les deux cas, en aval de la collecte, la chaîne de traitement reste similaire. La mise au point d'une chaîne de collecte et de traitement est un investissement lourd. Il faut donc l'amortir sur une production en série avec une périodicité régulière⁶. Elle repose sur la disponibilité de répertoires ou de bases de sondage exhaustifs et bien actualisés, et pour les enquêtes sur l'existence d'un appareil de collecte pérenne (réseau de contrôleurs et d'enquêteurs expérimentés et formés, couvrant l'ensemble du territoire).

Encadré 3 : *Le nécessaire arbitrage entre les trois caractéristiques des statistiques à produire d'une enquête*

Profondeur de la description

Plus une enquête veut mesurer de variables différentes, plus le questionnaire est complexe, plus il prend du temps à être renseigné, ce qui coûte, mais surtout il peut indisposer l'enquêté et diminuer la qualité des réponses attendues.

Finesse des données

C'est le nombre de sous-populations pour lesquelles on souhaite obtenir des données. Plus ce nombre est élevé, plus la taille de l'échantillon devra être importante, plus il faudra stratifier l'échantillon et plus aussi l'enquête coûtera cher.

Fréquence et délais de production

Si une enquête répétée régulièrement revient moins cher qu'une enquête occasionnelle, la répétition a un coût ; par ailleurs, plus la fréquence est élevée, plus les délais d'exploitation doivent être courts.

32. Enfin, l'élaboration de synthèses statistiques constitue une étape indispensable qui fait intervenir des équipes multidisciplinaires pour donner un sens aux comportements socio-économiques grâce à l'analyse des données collectées et dont la valorisation ne peut être assurée que par une diffusion la plus large possible des résultats.

1.2.2. Problèmes spécifiques des SSN des Etats membres d'AFRISTAT

33. Les systèmes statistiques nationaux des Etats membres d'AFRISTAT rencontrent des difficultés qui peuvent se résumer en trois points : la demande finançable de données statistiques n'est pas clairement définie, le financement des SSN est insuffisant et leurs capacités institutionnelles sont peu adaptées pour répondre à une demande qui se développe et se différencie. En résumé, la faiblesse de la culture statistique et le mauvais fonctionnement des instances de concertation permanente, comme le Conseil national de la statistique, constituent les principaux freins du développement de la statistique dans ces Etats.

⁶ D'ailleurs les utilisateurs de données statistiques sont en général plus intéressés par les évolutions que par le niveau des variables.

34. Pendant la période des programmes d'ajustement structurel, la production statistique était devenue très faible et pour causes : les ministères du Plan avaient vu leur influence réduite et les INS produisaient, lorsqu'ils le pouvaient, des données statistiques macroéconomiques avec beaucoup de difficultés et de retard. Aujourd'hui, une demande plus structurée semble se construire autour des besoins de suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté et des OMD.

35. Non soumis à une pression des utilisateurs nationaux, les décideurs politiques n'ont souvent pas accordé au système statistique national les moyens indispensables pour assurer la production statistique, et encore moins pour maintenir sa capacité de production. La tendance, à déplorer, est de considérer que si les bailleurs externes sont les seuls à accorder de l'importance à l'information statistique, c'est à eux de la financer. Ce qui fragilise d'avantage les SSN dans leur fonctionnement.

36. Dans bon nombre de pays, les capacités statistiques n'ont pu être maintenues et sont devenues si faibles que les systèmes statistiques nationaux ne sont plus en état de répondre rapidement à un réveil de la demande. Il faut, en effet, un effort soutenu pendant plusieurs années pour restaurer la qualité des répertoires et bases de sondage ou pour reconstituer des équipes de professionnels compétents.

1.3. ACQUIS, FORCES ET FAIBLESSES D'AFRISTAT

1.3.1. Acquis et forces

37. La vie d'AFRISTAT depuis le démarrage effectif de ses activités le 2 janvier 1996 a été marquée par des performances incontestées évoquées dans le cadre de l'étude sur l'avenir de cette organisation⁷ et dont l'objectif était de proposer une vision claire et des choix stratégiques pour la période 2006-2015, notamment en ce qui concerne les objectifs, le rôle, l'organisation institutionnelle et les axes de travail prioritaires d'AFRISTAT.

38. Ainsi, le bilan-évaluation d'AFRISTAT, réalisé par un consortium de deux bureaux d'études sous la responsabilité de la Commission européenne (EUROSTAT) et du ministère français des Affaires étrangères, a mis en exergue les acquis de cette institution tant sur le plan opérationnel que sur l'aspect managérial.

39. Il ressort de ce rapport que les quatre missions d'AFRISTAT ont été bien remplies depuis la mise en place opérationnelle de l'institution et qu'il convient de les renforcer. Ces missions sont l'harmonisation conceptuelle et méthodologique, l'appui à la production et la diffusion de l'information statistique, et le renforcement institutionnel et de l'appui aux politiques de développement.

40. Le déclin des systèmes statistiques nationaux, constaté tout au long des années 80, a pu être enrayeré et les activités statistiques ont été relancées dans les Etats membres. A des degrés divers, des acquis importants ont été enregistrés dans des domaines suivants : organisation des systèmes statistiques, comptabilité nationale, indices des prix à la consommation, enquêtes sur les conditions de vie des ménages et la pauvreté, et diffusion de l'information statistique.

41. AFRISTAT a joué un rôle actif dans la réalisation de ces acquis en fournissant aux Etats membres et aux institutions d'intégration économique sous-régionales une expertise de qualité et en contribuant par ses travaux conceptuels et méthodologiques et par son assistance technique, à l'harmonisation des statistiques nationales rendue nécessaire par le renforcement de l'intégration régionale. L'institution est ainsi devenue aujourd'hui un pôle de compétence et d'excellence de renforcement des capacités statistiques en Afrique subsaharienne.

42. Le bilan-évaluation a également révélé que le mode de gestion du Fonds d'AFRISTAT a été d'une très grande souplesse et d'une grande efficacité et que son mode de financement a aussi fait preuve d'une très grande efficacité et mérite d'être conservé malgré quelques insuffisances à corriger. Il a permis à l'institution de fonctionner de manière satisfaisante. AFRISTAT a pu ainsi bénéficier d'une visibilité suffisante pour mener à bien ses programmes de travail annuels.

43. Les performances réalisées par AFRISTAT durant sa première phase d'existence lui ont conféré une renommée d'institution crédible tant sur le plan technique que sur le plan de la gestion. Il est apprécié et sollicité en permanence par les Etats membres et les partenaires techniques et financiers pour l'exécution des programmes et projets en faveur d'un grand nombre d'Etats d'Afrique subsaharienne. C'est ce qui constitue aujourd'hui ses forces.

⁷ Cf. Etude « AFRISTAT après 2005 ».

44. AFRISTAT est devenu un lien indispensable entre les SSN, lien qui montre une réelle appropriation de l'institution par ses États membres. Bon nombre d'organisations internationales, régionales et sous-régionales ont également su tirer parti d'une collaboration étroite avec AFRISTAT lui confirmant ainsi sa réputation de pôle de compétence et d'excellence en Afrique subsaharienne en matière de renforcement des capacités statistiques.

1.3.2. Difficultés rencontrées, insuffisances et/ou faiblesses

45. AFRISTAT a rencontré dans ses activités quelques difficultés et a connu des insuffisances qui demeurent à combler, parmi lesquelles on peut citer :

- l'insuffisance de moyens humains, matériels et financiers ;
- la faible coordination entre les différents partenaires techniques et financiers (PTF) intervenant dans les Etats membres dans le domaine du développement de la statistique et la faible concertation entre AFRISTAT et les mêmes Etats sur la définition et la mise en œuvre de ses appuis techniques ;
- la non-application par certains Etats membres des décisions prises par les instances statutaires d'AFRISTAT ;
- l'insuffisante audience, liée à la faible culture statistique, accordée par les autorités politiques au développement de la statistique dans les Etats membres ;
- l'absence de cadre de partenariat institutionnel entre AFRISTAT et les organisations d'intégration sous-régionales ;
- le déficit d'information et de communication sur l'institution et sur l'importance des travaux qu'elle réalise.

2. DEFIS ET VISION A LONG TERME D'AFRISTAT

2.1. DEFIS EN MATIERE D'INFORMATION

46. Dans un de ses rapports sur le développement humain en Afrique⁸, le PNUD fait une synthèse des défis majeurs des pays africains en ce début du XXI^{ème} siècle :

- les défis économiques (croissance économique et lutte contre la pauvreté, financement du développement, mondialisation et développement) ;
- les défis politiques et institutionnels (gouvernance et démocratisation, paix et stabilité politique, vision et planification du développement humain) ;
- les défis sociaux (sécurité alimentaire, santé, éducation, emploi) ;
- les défis de l'environnement ;
- les défis du genre.

47. Il est évident que relever ces défis constitue en soi des entreprises gigantesques qui exigent une connaissance du milieu, des bénéficiaires, etc. fondées sur une masse considérable et variée de données et d'informations dont la disponibilité est loin d'être acquise. Les SSN, principaux producteurs de données statistiques se trouvent donc au centre d'enjeux qu'ils doivent assumer afin d'aider ceux qui décident à poser des actes justes et équitables.

48. L'information et le savoir émergent aujourd'hui comme de nouvelles ressources économiques et des facteurs de compétitivité internationale. Le développement de la société de l'information représente l'un des moyens puissants de sortir l'Afrique de la pauvreté. Ainsi, l'information constitue-t-elle une ressource économique⁹ que les Etats devraient développer. Dans ce contexte, la donnée statistique représente une part importante de l'information dont la diffusion doit être assurée par des outils appropriés, notamment les Technologies de l'information et de la communication (TIC) qui connaissent un développement fulgurant.

Encadré 4 : Donnée et information

Donnée et information

Il faut faire la distinction entre « donnée » et « information »¹⁰. Les données ne sont que des éléments d'information élémentaires qui, sans interprétation et/ou analyse, n'ont pratiquement pas de signification et de valeur. Ainsi, ce qu'on appelle la pyramide du savoir se présente de bas en haut de la manière suivante :

Données ⇒ Information ⇒ Connaissances ⇒ Savoir¹¹.

49. La transition de l'économie mondiale vers une économie fondée sur l'information et le savoir offre de nombreuses opportunités aux pays africains qui peuvent se mouvoir dans cette « nouvelle économie » en y développant des avantages compétitifs basés sur leur histoire et sur leurs propres conditions matérielles.

50. L'activité d'AFRISTAT, en particulier ses études et recherche appliquée, devrait désormais être organisée sous cette nouvelle dynamique de la société de l'information pour aider les décideurs à gérer au quotidien et à anticiper sur les actions futures sur la base d'une information fiable et rendue régulièrement disponible.

51. L'observation faite actuellement dans la plupart Etats membres d'AFRISTAT pour la mise en œuvre des OMD montre que l'atteinte de ceux-ci à l'horizon 2015 constituera encore pour les prochaines années une constante préoccupation pour ces Etats. A cela, il convient d'ajouter les récentes mutations socio-politiques et/ou économiques, notamment le processus de démocratisation avec ses divers corollaires (bonne gouvernance, décentralisation, déconcentration), la libéralisation des économies, la mondialisation, les politiques d'intégration économique sous-régionales, le

⁸ PNUD (2000), *Rapport régional sur le développement humain en Afrique occidentale et centrale. Pour une lecture africaine sur le développement humain*, pp. 29-42.

⁹ Cf. les travaux de la quatrième réunion du CODI (Comité de l'information pour le développement de la CEA) sur le thème « *Information comme ressource économique* », Addis-Abeba (Ethiopie), 25-28 avril 2005.

¹⁰ Cf. document n° E/ECA/CODI/4/7 communication au CODI IV.

¹¹ Arkoff, R.L. *From Data to Wisdom, Journal of Applied Systems Analysis, Volume 16.*

développement de nouvelles technologies de l'information et de la communication, etc. Tout cela exige des Etats membres de disposer de données statistiques, exigence qui interpelle fortement AFRISTAT dans ses missions de renforcement des capacités.

52. Ainsi, AFRISTAT devra renforcer ses propres capacités et étendre son appui à d'autres domaines actuellement non couverts par son action. Dans cet ordre d'idées et au cours des prochaines années, il tentera d'élargir ses compétences sur l'étude de la population, réel défi à relever d'autant que la population constitue la première et la principale ressource d'un Etat. En particulier, aux côtés des institutions comme la Division de statistique des Nations unies et le UNFPA, AFRISTAT s'impliquera dans les travaux de la série des recensements de 2010. De même, il se donne pour ambition de s'ouvrir à l'ensemble des statistiques sociales, notamment à l'état civil dont le bon fonctionnement conditionne l'existence même d'un Etat. En plus des compétences acquises dans le domaine des statistiques économiques et dont le développement sera poursuivi, AFRISTAT développera sa fonction « statistiques sociales » par la mise en place d'une expertise pour développer ce domaine pour satisfaire la demande des Etats membres et des institutions d'intégration économique sous-régionales.

53. En matière d'environnement, de démocratie, de droits de l'Homme et de gouvernance, il n'existe pas encore de cadres statistiques bien définis dans les Etats membres. Compte tenu de l'impact de ces concepts sur la gestion du développement, il importe de fixer le contenu de tels cadres dans les prochaines années. AFRISTAT s'associera aux partenaires qui oeuvrent d'ores et déjà dans ces domaines.

54. La période 2006-2010 va encore être marquée largement par la lutte contre la pauvreté et la poursuite de l'atteinte des OMD. Les Etats membres d'AFRISTAT sont pleinement conscients de l'importance de la mesure et de l'évaluation régulières des progrès accomplis pour le suivi et évaluation des résultats des stratégies de développement mises en œuvre. Dès lors, la disponibilité d'une information « chiffrée » devient incontournable pour assurer une gestion optimale du développement. Les Etats membres perçoivent cette nécessité et considèrent la statistique comme un outil indispensable pour mettre en œuvre des stratégies de développement axées sur les résultats¹². Les missions d'AFRISTAT restent plus que jamais pertinentes et devront s'adapter à cette nouvelle planification encore plus contraignante car elle :

- est fondée sur une redéfinition du rôle des acteurs du développement (Etat, collectivités territoriales, secteur privé, société civile) ;
- s'appuie sur la concertation, la consultation et la participation de tous les acteurs concernés, dans le cadre d'un système politique démocratique et pluraliste ;
- s'inscrit dans la gestion du développement des pays membres et assure une cohérence entre les horizons temporels de long, moyen et court termes ;
- prend en compte le processus de décentralisation afin d'assurer la cohérence spatiale du développement ;
- accorde une place essentielle à la dimension environnementale du développement ;
- accorde une grande importance au développement des ressources humaines avec une attention particulière au rôle de la femme ;
- prend en compte le processus d'intégration régionale et sous-régionale.

55. En résumé, l'action d'AFRISTAT s'inscrit dans une vision qui intègre le souci de poursuivre le développement des domaines qu'il couvre actuellement et d'ouvrir d'autres chantiers, notamment le renforcement de ses capacités pour répondre aux demandes des Etats membres en matière de données et synthèses statistiques dans tous les domaines de la vie de la Nation. Les Etats membres soutiennent ces défis et le développement de la statistique et affirment l'importance de l'information statistique comme un outil irremplaçable qui donne plus de consistance et plus de réalisme aux actions des décideurs.

¹² Lire le relevé de conclusions de la 14^{ème} session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT sur les « orientations stratégiques de travail de la Direction générale d'AFRISTAT pour la période 2006-2010 ».

2.2. VISION A LONG TERME D'AFRISTAT

56. Au vu des défis à relever, l'action d'AFRISTAT devra être renforcée pour permettre d'accompagner plus efficacement les Etats membres dans leur recherche de solutions pour améliorer les conditions de travail de leurs systèmes statistiques nationaux, tant sur le plan méthodologique qu'au niveau de l'organisation de la production afin de répondre régulièrement et durablement à la demande de données et synthèses statistiques et anticiper sur les exigences des utilisateurs publics et privés en besoins d'information statistique.

57. La vision d'AFRISTAT est de faire de la statistique une réalité quotidienne dans les Etats membres en tant qu'instrument d'intégration économique et un outil incontournable pour la formulation, la mise en œuvre et le suivi et évaluation des programmes et projets mis à la portée de tous : politiques, décideurs publics, secteur privé et société civile.

58. La réalisation de cette vision exigera d'AFRISTAT, d'ici dix ans, d'être une organisation, bénéficiant toujours plus de la confiance de ses Etats membres, des organisations sous-régionales aux quelles ils appartiennent et des leurs partenaires techniques et financiers, renforcée au service du développement en Afrique subsaharienne grâce à son savoir-faire et à ses compétences, aptes à dynamiser fondamentalement les systèmes statistiques nationaux dans leurs rôles essentiels de principaux fournisseurs de données statistiques. Pour ce faire, AFRISTAT s'attachera à assurer l'expansion de son action dans tous les domaines de la statistique et de la démographie.

2.3. IMPORTANCE DE LA PROGRAMMATION STRATEGIQUE POUR LES ETATS MEMBRES D'AFRISTAT

59. Conçu pour donner une visibilité et une plus grande cohérence technique et financière aux interventions d'AFRISTAT d'une part, et permettre un meilleur suivi d'autre part, le PSTA se veut être un cadre rigoureux de travail et une source d'inspiration pour les Etats membres et leurs PTF en matière de développement de la statistique au cours de la période 2006-2010.

60. Ainsi, le PSTA se veut aussi être un socle de l'ensemble des plans d'intervention annuels d'AFRISTAT qui balisera l'établissement des programmes de travail de ses experts en précisant dans quel domaine, sous quelle forme et sur quel financement ils pourront intervenir au cours de la période 2006-2010. Ce faisant, il oriente aussi le programme d'investissement qu'AFRISTAT se propose de réaliser pour développer sa capacité d'intervention tant du point de vue quantitatif que qualitatif. Ces investissements comportant des évolutions organisationnelles et managériales, une attention particulière sera portée au recrutement, à la fidélisation et à la formation permanente des experts.

61. Le PSTA pourra également servir de fil conducteur aux Etats membres pour l'élaboration de leurs stratégies nationales de développement de la statistique. Il se propose être, d'une part, une base de référence pour le choix des orientations des stratégies nationales de développement de la statistique, et d'autre part, une plate-forme de compétences techniques qu'AFRISTAT mettra à la disposition des Etats d'Afrique subsaharienne au cours de la période 2006-2010 afin de répondre à leurs besoins en assistance technique.

62. Enfin, le PSTA est un cadre fédérateur de toutes les initiatives en matière de développement de la statistique dans les Etats membres d'AFRISTAT. A ce titre, son exécution évitera les doubles emplois et renforcera une utilisation rationnelle des ressources en contribuant à la recherche de synergies entre les différents intervenants (Etats membres, PTF tant aux niveaux international, régional que sous-régional, etc.). Les plans d'action, qui en découleront, seront flexibles et glissants afin de permettre au Comité de direction de les approuver chaque année en tenant compte de l'évolution de la situation dans les Etats membres.

63. Afin de prolonger et rendre plus efficace l'initiative d'AFRISTAT de se doter d'un programme stratégique de travail, il convient donc que les Etats membres se dotent aussi d'une stratégie pour, à la fois, susciter une demande durablement finançable et créer la capacité de la satisfaire.

3. STRATEGIE D'INTERVENTION : LE PSTA

3.1. OBJECTIF GLOBAL DU PROGRAMME

64. L'objectif global visé par le PSTA est d'accompagner chacun des Etats membres dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi et évaluation d'une stratégie nationale de développement de la statistique en harmonie avec les autres stratégies nationales de développement.

65. La donnée statistique fiable étant celle qui est utile au moment souhaité pour répondre à un besoin, le programme stratégique de travail 2006-2010 fixe les choix stratégiques d'AFRISTAT en matière d'assistance technique aux Etats membres pour renforcer leurs capacités de production statistique. A moyen terme, l'action d'AFRISTAT s'inscrit dans la continuité de la réalisation de ses missions et permettra aux Etats membres de :

- définir ou actualiser leurs stratégies de développement statistique ;
- renforcer ou d'inciter la mise en place d'une organisation de leur SSN capable de s'adapter aux nouvelles exigences de production ;
- produire des données statistiques fiables en fonction de la demande exprimée par les utilisateurs et fondée sur les ressources mobilisables ;
- promouvoir la recherche appliquée et l'expansion de la culture statistique.

3.2. PRINCIPALES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE TRAVAIL D'AFRISTAT POUR LA PERIODE 2006-2010

66. Au regard de l'objectif global, l'activité d'AFRISTAT sera, au cours de la période 2006-2010, centrée sur cinq axes¹³ :

- i) *apporter un soutien et une assistance technique aux systèmes statistiques nationaux des Etats en matière d'organisation pour le développement de la statistique ainsi que dans le domaine de la formation ;*
- ii) *contribuer au développement des systèmes d'information pour la conception, la mise en œuvre et le suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté ainsi que pour la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement ;*
- iii) *apporter un appui aux Etats d'Afrique subsaharienne pour le renforcement des capacités de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques, et d'élaboration de synthèses statistiques et économiques ;*
- iv) *développer et contribuer à développer les bases de données dans les Etats et renforcer les capacités de diffusion des données statistiques ;*
- v) *contribuer à la recherche appliquée en vue de développer des méthodologies adaptées aux capacités des systèmes statistiques nationaux des Etats.*

67. Si les trois premiers axes constituent pratiquement l'ensemble des domaines que doit couvrir un système statistique national, le quatrième axe porte sur la diffusion des données et synthèses statistiques, phase trop souvent négligée dans le processus de production statistique. Enfin, l'axe 5 ne concerne pas directement le programme d'intervention d'AFRISTAT dans les Etats, mais constitue un programme d'investissement dont l'objectif principal est d'assurer le développement d'outils et de méthodes de collecte et d'analyse appropriés pour les besoins des Etats membres.

68. Ces orientations font ressortir un réel souci d'équilibre :

- le premier axe vise à apporter des appuis aux Etats pour créer un environnement administratif et institutionnel propice à la production statistique ;
- les axes 2, 3 et 4 traduisent la volonté d'apporter un appui plus fort et plus adapté aux Etats membres pour la production statistique dans le contexte de l'évolution des besoins générés par la bonne gouvernance, la décentralisation et la lutte contre la pauvreté, sans délaisser la production

¹³ Cf. Compte rendu de la 14^{ème} session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT tenue le 6 avril 2005 à Cotonou (Bénin).

de données indispensables aux politiques économique et budgétaire, aux stratégies de développement et au processus d'intégration régionale ;

- l'axe 5 illustre la prise de conscience du besoin pour AFRISTAT d'investir, avec l'appui de ses partenaires, pour accroître sa capacité technique d'intervention ainsi que celles des Etats membres dans les domaines innovants où leurs demandes seront exprimées majoritairement.

3.2.1. Assistance technique dans les domaines de l'organisation institutionnelle et de la formation

69. Une des caractéristiques des SSN des Etats d'Afrique subsaharienne réside en leurs difficultés à réagir à une demande de données de plus en plus forte et variée permettant la gestion du développement axée sur les résultats. Cette situation résulte, d'une part, d'une organisation institutionnelle inadaptée à un tel contexte, et d'autre part, à l'insuffisance voire l'absence d'une programmation statistique qui définit les priorités. A ces deux facteurs, il convient d'ajouter la faiblesse des ressources financières, matérielles et humaines en effectif et en qualité.

70. Au cours de la période 2006-2010, AFRISTAT renforcera son assistance aux Etats membres, en collaboration avec les PTF, pour :

- la révision ou la formulation des projets de textes relatifs à l'organisation de l'activité statistique (management et coordination de l'activité statistique, définition des stratégies de communication et de plans de formation continue) ;
- l'élaboration ou l'actualisation de stratégies nationales pour le développement de la statistique ;
- la définition et la mise en œuvre d'une politique régionale de formation statistique, notamment de formation continue en collaboration avec les écoles de formation statistique de la région.

71. Sur le plan de l'organisation des SSN, AFRISTAT poursuivra les réflexions relatives à la construction d'outils de gestion quotidienne d'un service statistique (plans annuels de travail, rapports de suivi d'activités, plans de communication, etc.). Il initiera également des projets communs aux Etats membres qu'il soumettra aux partenaires techniques et financiers pour financement.

3.2.2. Appui pour le développement des systèmes d'information pour le suivi des stratégies de lutte contre la pauvreté et la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement

72. En s'engageant dans les processus DSRP et OMD, consacrant de fait l'intérêt pour un développement humain durable, les Etats sont conscients qu'il s'agit avant tout, de circonscrire le concept de pauvreté, d'en cerner les causes profondes et de formuler une stratégie adaptée au contexte socio-économique et culturel national. C'est pour ces raisons que les systèmes d'information pour la conception, la mise en œuvre et le suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté sont devenus des outils indispensables. Pour que les stratégies de réduction de la pauvreté atteignent leurs objectifs, elles doivent reposer sur une connaissance approfondie de la population, notamment dans ses caractéristiques démographiques et socio-économiques.

73. L'objectif de cet axe est de répondre aux sollicitations de plus en plus nombreuses des Etats en matière de développement de systèmes d'information opérationnels pour le suivi et évaluation des DSRP et des OMD. L'exigence essentielle est de répondre aux besoins immédiats pour la formulation et le suivi des DSRP/OMD (définition des indicateurs de progrès, amélioration des systèmes de données sur les conditions de vie des ménages, renforcement du suivi des politiques, programmes et projets suivant les axes stratégiques retenus par le DSRP). Il vise aussi à aider les Etats à avoir régulièrement une connaissance des données structurelles et d'évolution de leurs populations. Par ailleurs, se fondant sur les statistiques économiques relevant principalement des INS au cours de sa première période de fonctionnement, l'action d'AFRISTAT sera élargie aux statistiques « sectorielles » : éducation, santé et emploi. Pour répondre à cette exigence, AFRISTAT s'attachera à accompagner les Etats membres pour mettre en place des systèmes d'information afin :

- d'évaluer régulièrement l'état démographique de leurs populations ;
- de mesurer la pauvreté dans ses dimensions multiples et complexes ;
- de répondre à des besoins d'informations statistiques fiables et disponibles en temps utile pour le suivi de la pauvreté ;

- d'établir une relation de confiance dans le cadre d'un travail en réseau en vue de faire accepter le système d'information par tous les acteurs en tant que processus évolutif qui garantit le suivi et évaluation des politiques, programmes et projets ;
- de proposer un schéma de renforcement des capacités statistiques qui soit efficient, en vue de répondre aux besoins minima requis pour le suivi et évaluation des DSRP.

74. Il s'agira d'appuyer les Etats membres à répondre à ces besoins. Compte tenu de l'importance de la maîtrise du suivi de l'évolution démographique des Etats membres et de la complexité des questions relatives aux stratégies de réduction de la pauvreté, l'accent portera sur :

- l'appui aux Etats pour la réalisation des recensements et enquêtes démographiques peu coûteux ;
- la poursuite des réflexions, en rapport avec les Etats membres, pour leur apporter un appui pour la mise en œuvre du cadre de référence et du support méthodologique minimum pour le suivi des DSRP et des OMD, développés par AFRISTAT.

3.2.3. Appui pour la production de données et synthèses statistiques

75. Dans bon nombre de pays d'Afrique subsaharienne, la plupart des statistiques issues de l'exploitation de fichiers administratifs ou d'enquêtes légères périodiques ne sont pas régulièrement produites. Or, ce type d'opérations présente des rapports coût/qualité très avantageux. Cependant, à l'examen de la situation dans les Etats, l'exploitation de ces fichiers n'est pas régulièrement effectuée. Aussi, ces méthodes de collecte devront-elles systématiquement être encouragées par AFRISTAT par la mise à disposition d'instruments de leur valorisation.

76. L'accent portera non seulement sur les statistiques économiques actuellement suivies, mais également sur celles d'autres domaines (transport, tourisme, artisanat, etc.). Pour ce faire, AFRISTAT apportera son appui aux Etats pour le développement des outils nécessaires et appropriés à chaque domaine (base de sondage, répertoires, instruments de collecte et de traitement, etc.).

77. S'agissant des synthèses économiques, la rénovation des comptes nationaux conformément au SCN93 avec l'utilisation du système informatique ERETES sera maintenue et encouragée. En particulier, les réflexions seront poursuivies en vue de doter chaque Etat membre d'un cadre d'élaboration de comptes nationaux provisoires conforme au niveau de développement de son appareil statistique. Ces réflexions seront menées dans le cadre des travaux déjà entrepris en collaboration avec les partenaires, notamment l'INSEE, EUROSTAT et l'AFD. AFRISTAT continuera à apporter assistance aux Etats pour l'élaboration d'une information conjoncturelle économique.

78. Sont exclues volontairement du PSTA, les statistiques des finances publiques, monétaires et de balance de paiements dont les appuis techniques dans la zone UEMOA sont pris en charge par AFRITAC-Ouest¹⁴.

3.2.4. Développement de bases de données socio-économiques

79. Au cours des années passées, des efforts ont été déployés pour la mise en place de bases de données centralisées orientées vers la diffusion de l'information statistique. De nombreux outils spécifiques ont été développés pour le traitement des statistiques mais leur maintenance ou leur développement ne sont pas toujours pris en charge. La conception et le suivi et évaluation des politiques pertinentes de décentralisation et de réduction de la pauvreté nécessitent la disponibilité d'informations géo-référencées au niveau des collectivités locales pour affiner les études sur la pauvreté, la décentralisation et la gouvernance.

80. Des projets ont été engagés avec les Etats dans le but de les soutenir dans leurs efforts d'organisation de la diffusion ; ils seront poursuivis. Il s'agit en particulier du développement :

- des sites Internet des INS pour la diffusion de l'information ;
- des bases de données nationales au sein des INS ;
- d'une base de données régionale à la Direction générale d'AFRISTAT.

81. AFRISTAT poursuivra l'implantation des outils de traitement statistique ou de diffusion développés par les partenaires techniques et financiers. Il développera aussi des outils de traitement des enquêtes auprès des ménages ainsi que des outils spécifiques pour le traitement de données

¹⁴ Cf. Document de programme d'AFRITAC de l'Est et de l'Ouest pour la période de mai 2006 à avril 2009.

administratives ou d'enquêtes spécifiques (Déclaration statistique et fiscale, enquête de conjoncture, indice des prix à la consommation, indice de prix à la production, répertoire d'entreprises, enquêtes emploi, enquêtes agricoles, etc.).

82. D'autres appuis seront apportés aux Etats ; il s'agira pour AFRISTAT de les accompagner dans :

- le développement des bases de sondage à partir des fichiers de localités issus des recensements de la population et de l'habitat (enquêtes ménages) ou des répertoires d'entreprises (enquêtes auprès des entreprises) ;
- l'archivage de données statistiques ;
- le développement et la mise à disposition de bases de données documentaires des centres de documentation des INS.

83. AFRISTAT investira également dans la veille technologique et la diffusion de méthodes et outils statistiques ainsi que de bonnes pratiques auprès des Etats membres.

3.2.5. Recherche appliquée et études

84. Une des missions d'AFRISTAT est d'apporter son appui aux Etats membres pour le développement des méthodes harmonisées de production et de diffusion de l'information statistique. Au cours de la première période de fonctionnement d'AFRISTAT, les efforts déployés par ses experts n'ont pas été suffisamment capitalisés pour l'élaboration d'outils d'harmonisation. Par ailleurs, les Etats membres ont demandé de manière récurrente d'élargir les activités réalisées à des travaux d'analyse économique et sociale et de recherche.

85. AFRISTAT se propose, au cours de la période 2006-2010, d'investir dans la recherche appliquée en développant des partenariats avec des organismes spécialisés dans le domaine de la production et de l'analyse des données afin de contribuer à la définition et au suivi et évaluation des politiques de développement.

86. La création d'un centre de recherche appliquée¹⁵, décidée en octobre 2004 par le Comité de direction, permettra de développer cette mission. AFRISTAT et l'IRD¹⁶ ont signé courant 2005 une convention à travers laquelle les deux parties vont développer les activités de ce centre au cours des quatre prochaines années. Ce partenariat couvrira plusieurs domaines, notamment les méthodologies d'enquêtes, l'analyse des données d'enquêtes ménages, la formation et le renforcement des capacités, les échanges et la valorisation des travaux réalisés.

87. AFRISTAT se définira progressivement comme un pôle de recherche-développement d'outils et méthodes de collecte, traitement et analyse, adaptés à l'environnement socio-économique des Etats de la région. Ce pôle pourra aussi prendre en charge des projets pilotes de manière à contribuer à la maintenance adaptative d'applications informatiques habituellement utilisées pour la production et l'analyse statistique.

88. Concrètement, le Centre de recherche appliquée s'efforcera à travailler dans quatre directions principales :

- l'investissement méthodologique dans le domaine statistique pour valoriser les travaux d'enquêtes des Etats ayant bénéficié d'un appui d'AFRISTAT et pérenniser les différents dispositifs nationaux ;
- l'analyse et la recherche appliquée centrées sur les enquêtes auprès des ménages avec des élargissements dans le domaine de la prévision ;
- la formation et le renforcement des capacités des experts d'AFRISTAT, des cadres des INS et des enseignants des écoles de statistique ;
- l'échange et la valorisation (publications¹⁷, communications, accueil de chercheurs, etc.) dans un but d'insertion dans la communauté scientifique (économique et statistique) internationale.

¹⁵ CERA (Centre de recherche appliquée d'AFRISTAT).

¹⁶ L'IRD (Institut de recherche pour le développement) conduit des recherches comparatives sur les relations entre le processus de développement démo-économique, la répartition des ressources et les interventions de l'État. Il interviendra dans ce partenariat à travers son unité de recherche DIAL (Développement, Institutions, Analyse de Long terme).

¹⁷ AFRISTAT renforcera sa participation à la revue STATECO, co-éditée avec l'INSEE et DIAL.

3.3. RENFORCEMENT DES MOYENS DE TRAVAIL D'AFRISTAT

89. La mise en œuvre de la stratégie, dont les axes sont repris dans la section 3.2 ci-dessus, demande une revue et une restructuration des moyens de travail de la Direction générale pour faire face aux nouveaux défis. Le volet investissement d'AFRISTAT comprendra en réalité non seulement les actions de recherche appliquée prévues, mais également un renforcement des capacités propres d'AFRISTAT.

90. Il s'agira en particulier :

- de consolider ses missions d'organisation sous-régionale d'appui au renforcement de capacités des SSN des Etats membres ;
- d'œuvrer à l'amélioration des capacités de son personnel en effectif et en qualité ;
- de doter l'organisation de ressources financières et matérielles suffisantes.

91. AFRISTAT cherchera aussi à affermir son action dans les domaines des bases et banques de données, des publications et de la diffusion, en complément du volet sur la recherche appliquée.

4. ARTICULATION ET CADRE LOGIQUE DU PSTA

92. S'ouvrant sur ces grandes orientations et s'inspirant également des principaux défis à relever par AFRISTAT au cours de la période 2006-2010, la stratégie d'intervention du PSTA est bâtie de prime abord autour de la capitalisation des acquis enregistrés au cours des premières années de fonctionnement d'AFRISTAT. Elle est aussi fondée sur les demandes des Etats implicitement exprimées dans les rapports d'activités de leurs SSN. Enfin, cette stratégie sera marquée par le souci d'investir dans la recherche appliquée, et la veille technologique et scientifique pour renforcer le rôle d'AFRISTAT de principal conseiller et de soutien techniques pour les questions statistiques des Etats membres et des institutions d'intégration économique sous-régionales.

93. Pour atteindre l'objectif global, le PSTA s'articule autour des six volets suivants :

- (i) appui au renforcement des capacités institutionnelles des Etats membres en matière d'organisation des systèmes statistiques nationaux ;
- (ii) appui au développement des systèmes d'information pour la conception, la mise en œuvre et le suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté ainsi que pour la mise en œuvre des OMD ;
- (iii) appui au renforcement des capacités de collecte, de traitement et d'analyse des données économiques et d'élaboration de synthèses statistiques et économiques ;
- (iv) assistance technique aux SSN dans le développement de capacités de diffusion statistique ;
- (v) recherche appliquée en vue du développement des méthodologies adaptées aux capacités des systèmes statistiques nationaux ;
- (vi) renforcement des moyens de travail d'AFRISTAT.

94. Pour chacun de ces volets, un objectif général et des objectifs spécifiques ont été fixés et les résultats attendus et activités correspondants ont été identifiés.

4.1. VOLET I : RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES DES ETATS MEMBRES ET DES INSTITUTIONS D'INTEGRATION ECONOMIQUE SOUS-REGIONALES EN MATIERE D'ORGANISATION DES SYSTEMES STATISTIQUES

95. L'objectif général visé par la mise en œuvre de ce volet est d'apporter un soutien et une assistance techniques aux systèmes statistiques nationaux en matière d'organisation institutionnelle, d'élaboration de stratégies de développement de la statistique et de formation statistique. Les actions entreprises en faveur des Etats membres se voudront également complémentaires à celles des institutions d'intégration économique sous-régionales dans ce domaine.

96. Afin de développer leurs capacités à répondre plus favorablement à une demande en données statistiques de plus en plus forte et diversifiée, les SSN doivent améliorer leurs conditions de travail qui couvrent non seulement l'organisation institutionnelle, mais aussi la gestion quotidienne.

97. AFRISTAT renforcera son assistance aux Etats dans les domaines suivants :

- la révision et/ou l'élaboration de projets de texte relatifs à l'organisation de l'activité statistique ;
- l'élaboration ou la révision de stratégies nationales pour le développement de la statistique ;
- l'élaboration d'outils de gestion des services statistiques ;
- la recherche des opportunités de financement extérieures des activités statistiques.

98. Une des principales activités sera de veiller à informer régulièrement les SSN sur les cadres méthodologiques et des logiciels existants en matière de collecte et de traitement des données statistiques et d'organiser, aussi souvent que possible, des séminaires d'information et de mise à niveau sur ces outils en collaboration avec les partenaires.

99. Le renforcement des capacités des SSN par la formation continue des cadres nationaux constituera une priorité. La participation d'AFRISTAT aux activités des écoles de statistique devra être plus régulière. Il est donc envisagé de développer un partenariat avec les écoles de formation statistique d'Abidjan, Dakar et Yaoundé qui forment actuellement l'essentiel des cadres statisticiens

des SSN ; ce partenariat portera sur les domaines aussi divers que la prise en charge de certains enseignements et/ou la co-organisation de séminaires et l'accueil des stagiaires. Dans le même ordre d'idées, les relations entre AFRISTAT et les institutions d'intégration sous-régionales seront plus suivies. Le produit final de ce partenariat AFRISTAT/écoles/institutions d'intégration sous-régionales devrait être l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique régionale de formation statistique, notamment de formation continue.

100. Enfin, dans ce volet, les activités à mener au cours de la période 2006-2010 sont déclinées ci-après par résultat attendu selon l'objectif spécifique.

Objectif général I : Apporter un soutien et une assistance techniques aux systèmes statistiques nationaux et aux institutions sous-régionales en matière d'organisation institutionnelle, d'élaboration de stratégies de développement de la statistique et de formation statistique

Objectif spécifique 1 : Aider les SSN à améliorer l'organisation et la coordination de leurs activités et leur apporter un appui pour la recherche des financements

Résultat 1.1: Un appui est apporté aux SSN pour l'élaboration ou la révision de textes de base organisant les activités statistiques

Activité 1.1.1. Actualisation du bilan général de l'organisation institutionnelle des SSN

Activité 1.1.2. Appui à l'élaboration ou à la révision de textes de base organisant les SSN

Activité 1.1.3. Animation de séminaires sur l'organisation institutionnelle des SSN

Résultat 1.2: Un appui est apporté aux SSN pour l'élaboration ou la révision de stratégies ou des programmes nationaux de développement de la statistique

Activité 1.2.1. Appui à l'élaboration ou à la révision de stratégies ou de programmes nationaux de développement de la statistique

Activité 1.2.2. Animation des séminaires sur l'examen des stratégies ou des programmes nationaux de développement de la statistique

Résultat 1.3: La coopération et le partenariat sont développés avec les centres de formation statistique

Activité 1.3.1. Animation d'ateliers, de séminaires et d'enseignements à la demande des écoles

Activité 1.3.2. Participation réciproque aux réunions statutaires

Activité 1.3.3. Accueil des étudiants stagiaires

Activité 1.3.4. Participation des enseignants aux programmes de recherche appliquée d'AFRISTAT

Résultat 1.4: Des informations sur les opportunités de financement et les procédures des partenaires techniques et financiers sont compilées et transmises aux SSN

Activité 1.4.0. Compilation et transmission aux SSN d'informations sur les opportunités et procédures des PTF

Objectif spécifique 2 : Apporter un appui aux INS des États membres pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de communication

Résultat 2.1: Les appuis sont apportés aux INS pour l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies de communication dans le domaine de la statistique

Activité 2.1.1. Appui à l'élaboration de la stratégie de communication

Activité 2.1.2. Appui à l'élaboration de supports de communication

Activité 2.1.3. Appui à la diffusion des résultats des travaux des SSN

Résultat 2.2. Les appuis sont apportés aux États membres pour la création et/ou la dynamisation de leurs centres de documentation

Activité 2.2.1. Renforcement du fonds documentaire des INS

- Activité 2.2.2. Installation de bases de données documentaires dans les INS
- Activité 2.2.3. Formation des documentalistes des INS à la gestion de bases de données documentaires
- Activité 2.2.4. Poursuite de l'appui à la gestion des sites Internet

Objectif spécifique 3: Contribuer au développement de la formation initiale et de la formation continue en matière statistique dans les États membres

Résultat 3.1: Des appuis en matière de formation initiale sont apportés aux écoles de formation statistique (ENSEA, ISSEA, DSD/ENEA)

- Activité 3.1.1. Participation à la préparation des modules de formation sur l'initiative des écoles
- Activité 3.1.2. Cours assurés par les experts d'AFRISTAT à la demande des écoles
- Activité 3.1.3. Co-organisation d'ateliers et de séminaires de formation dans les écoles à la demande de celles-ci
- Activité 3.1.4. Encadrement de stages de formation des étudiants des écoles
- Activité 3.1.5. Participation à l'organisation de la préparation aux concours d'entrée dans les écoles de formation statistique

Résultat 3.2. Un plan régional de formation continue est élaboré et mis en œuvre

- Activité 3.2.1. Élaboration d'un plan régional de formation continue
- Activité 3.2.2. Préparation de modules de formation en collaboration avec les écoles
- Activité 3.2.3. Identification régulière de programmes de formation (programmes et centres spécialisés) et diffusion aux États
- Activité 3.2.4. Organisation de séminaires de formation dans divers domaines

Objectif spécifique 4: Développer le partenariat avec les institutions d'intégration économique sous-régionales

Résultat 4.0. Le partenariat entre AFRISTAT et les institutions d'intégration économique sous-régionales est renforcé

- Activité 4.0.1. Formalisation des cadres de collaboration avec les institutions d'intégration économique sous-régionales (CEDEAO, UEMOA, CEMAC, etc.)
- Activité 4.0.2. Mise en œuvre des actions communes de développement de la statistique dans les États concernés

4.2. VOLET II : APPUI POUR LE DEVELOPPEMENT DE SYSTEMES D'INFORMATION POUR LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI ET EVALUATION DES STRATEGIES DE REDUCTION DE LA PAUVRETE ET DES OMD

101. L'objectif général de ce volet consiste à apporter un appui aux États dans le développement des systèmes d'information pour la mise en œuvre, le suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté et des Objectifs du millénaire pour le développement.

102. Trois objectifs spécifiques seront poursuivis dans ce volet :

- participer à l'élaboration des méthodologies peu coûteuses de collecte et de traitement de données démographiques par des enquêtes et recensements, y compris l'état civil, et aider les États membres à les mettre en œuvre ;
- apporter un appui aux SSN dans l'élaboration de systèmes d'information de suivi des stratégies sectorielles (emploi, éducation, santé et développement rural, etc.) ;
- assister les États membres dans le développement des systèmes d'information opérationnels pour le suivi et évaluation des DSRP et des OMD.

103. Les activités à mener sont résumées ci-après.

Objectif général II : Apporter un appui aux États dans le développement des systèmes d'information pour la mise en œuvre, le suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté et des Objectifs du millénaire pour le développement.

Objectif spécifique 5 : Participer à l'élaboration des méthodologies moins coûteuses de collecte et de traitement de données démographiques par des enquêtes et recensements, y compris l'état civil, et aider les Etats membres à les mettre en œuvre

Résultat 5.1 : Appuis apportés aux Etats qui préparent les recensements de la population

Activité 5.1.1. Participation d'AFRISTAT à la préparation de la série des recensements 2010

Activité 5.1.2. Vulgarisation des manuels et des guides sur les recensements de la population

Activité 5.1.3. Organisation des séminaires et ateliers sur la pratique des recensements de la population

Activité 5.1.4. Appuis techniques apportés aux Etats pour l'organisation des recensements de la population

Résultat 5.2 : Appuis apportés aux Etats sur la collecte des données d'état civil

Activité 5.2.1. Vulgarisation des manuels et guides sur la pratique d'exploitation des données d'état civil

Activité 5.2.2. Organisation des séminaires et ateliers sur l'exploitation des données d'état civil

Activité 5.2.3. Appuis techniques apportés aux Etats pour l'exploitation des données d'Etat civil

Objectif spécifique 6: Apporter un appui aux SSN pour l'élaboration de systèmes d'information de suivi des stratégies sectorielles (emploi, éducation, santé et développement rural, etc.)

Résultat 6.1 : Un appui est apporté pour l'élaboration et la mise en œuvre de mécanismes de suivi appropriés des stratégies sectorielles dans les États membres

Activité 6.1.1. Plaidoyer en faveur de l'amélioration de systèmes d'information sur les statistiques socio-démographiques (marché de travail, éducation, santé, etc.) et sur le développement rural en rapport avec les organisations internationales compétentes dans ces domaines

Activité 6.1.2. Mise en place de réseaux d'institutions sous-régionales et régionales s'intéressant aux statistiques socio-démographiques (marché de travail, éducation, santé, etc.) et sur le développement rural en rapport avec la pauvreté

Résultat 6.2. Des cadres méthodologiques communs pour la collecte des statistiques sectorielles (emploi, éducation, santé et développement rural) sont élaborés avec la participation des États membres

Activité 6.2.1. Recensement de bonnes pratiques et de comparaisons internationales

Activité 6.2.2. Harmonisation des outils de collecte des données et des instruments de mesure des indicateurs

Activité 6.2.3. Appui à la collecte des statistiques sociales

Activité 6.2.4. Organisation d'ateliers de formation ainsi que de campagnes de sensibilisation incluant les outils de plaidoyer en faveur des systèmes d'information sur les statistiques socio-démographiques (marché de travail, éducation, santé, etc.) et sur le développement rural

Résultat 6.3: Un appui est apporté aux SSN pour le renforcement de leurs capacités d'analyse des données socio-démographiques (suivi du marché de travail, éducation, santé, etc.) et sur le développement rural

Activité 6.3.1. Élaboration de répertoires des sources de données

Activité 6.3.2. Élaboration de cadres méthodologiques de traitement et d'analyse

Activité 6.3.3. Élaboration de modules de formation

Activité 6.3.4. Organisation d'ateliers de formation ainsi que de campagnes de sensibilisation incluant les outils de plaidoyer en faveur des systèmes d'information sur les statistiques socio-démographiques (marché de travail, éducation, santé, etc.) et sur le développement rural

Objectif spécifique 7 : Assister les États membres dans le développement des systèmes d'information opérationnels pour le suivi et évaluation des DSRP et des OMD

Résultat 7.1 : Le Cadre de référence et le support méthodologique minimum commun pour le suivi des DSRP et les OMD sont mis en œuvre. Des appuis sont apportés aux États membres pour le développement architecturé de leurs systèmes d'information de suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté.

Activité 7.1.1. Identification pour chaque État membre concerné des besoins en terme de suivi et évaluation des DSRP et des OMD

Activité 7.1.2. Réalisation pour chaque État assisté de l'état des lieux des systèmes d'information

Activité 7.1.3. Validation pour chaque État assisté du système d'information et de l'architecture de la base de données proposée

Activité 7.1.4. Élaboration d'une approche décentralisée dans les systèmes d'information de réduction de la pauvreté (basée sur le SIG) à travers le développement de la cartographie de la pauvreté

Résultat 7.2 : Appui apporté aux États membres demandeurs pour la mise en œuvre opérationnelle des trois sous-systèmes d'information de suivi des stratégies de réduction de la pauvreté dans le cadre d'un réseau d'acteurs nationaux pour la collecte, le traitement et l'analyse des données

Activité 7.2.1. Appui à la mise en place ciblée dans le temps du sous-système de suivi de la pauvreté et des conditions de vie des ménages

Activité 7.2.2. Appui à la mise en œuvre du sous-système de suivi de l'exécution des politiques, programmes et projets par secteur stratégique

Activité 7.2.3. Appui au développement du sous-système d'évaluation d'impact à partir des méthodologies appropriées

4.3. VOLET III : APPUI POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE COLLECTE, DE TRAITEMENT ET D'ANALYSE DES DONNEES STATISTIQUES ET D'ELABORATION DE SYNTHESES STATISTIQUES ET ECONOMIQUES

104. Sous l'objectif général « *apporter un appui aux États membres pour le renforcement des capacités de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques économiques de base, et d'élaboration de synthèses statistiques et économiques* », deux objectifs spécifiques ont été identifiés :

- renforcer les capacités des États membres en matière de collecte et de traitement des données statistiques économiques ;
- renforcer les capacités d'élaboration de synthèses statistiques et d'analyses économiques.

105. Les activités à mener sont décrites ci-après.

Objectif général III : Apporter un appui aux États membres pour le renforcement des capacités de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques économiques de base, et d'élaboration de synthèses statistiques et économiques

Objectif spécifique 8 : Renforcer les capacités des États membres en matière de collecte et de traitement de statistiques économiques

Résultat 8.0: Des cadres méthodologiques et outils communs pour la collecte et le traitement de statistiques économiques sont élaborés avec la participation des États membres et des institutions d'intégration sous-régionale

Activité 8.0.1. Organisation d'ateliers d'appui méthodologique pour la mise en place des bases de sondage et des répertoires

Activité 8.0.2. Élaboration ou révision d'outils méthodologiques pour la collecte des données statistiques dans les secteurs moderne et informel (agriculture, entreprises, commerce, artisanat, tourisme, etc.)

Activité 8.0.3. Appuis à la collecte des statistiques économiques

Activité 8.0.4. Formation à l'utilisation des applications informatiques existantes et/ou développement de programmes de traitement de données (enquêtes auprès des

ménages, enquêtes auprès des entreprises et exploitation des DSF, enquêtes prix, etc.)

Activité 8.0.5. Appui aux institutions d'intégration économique sous-régionales pour l'élaboration de données statistiques harmonisées

Objectif spécifique 9 : Renforcer les capacités d'élaboration de synthèses statistiques et d'analyses économiques

Résultat 9.1: Des cadres méthodologiques communs sont élaborés avec la participation des États membres pour l'analyse des données statistiques économiques

Activité 9.1.1. Élaboration de cadres méthodologiques communs et de modules de formation en analyse de données en relation avec les besoins de formulation et de suivi des politiques de développement

Activité 9.1.2. Organisation d'ateliers de formation

Résultat 9.2. L'appui à la rénovation des comptes nationaux est régulièrement apporté aux États membres

Activité 9.2.1. Organisation de campagnes de sensibilisation en faveur de la rénovation des comptes nationaux

Activité 9.2.2. Poursuite des implantations du système ERETES dans les États membres

Activité 9.2.3. Organisation d'ateliers de formation au SCN93

Résultat 9.3 : Des propositions dans le cadre de la révision du SCN93 sont formulées par AFRISTAT et ses États membres

Activité 9.3.1. Elaboration d'un état des lieux sur l'utilisation du SCN93 dans les États membres

Activité 9.3.2. Organisation d'un séminaire de validation du rapport sur l'état des lieux sur l'utilisation du SCN93 et formulation des observations et propositions

Résultat 9.4. L'appui à l'élaboration de comptes nationaux provisoires est régulièrement apporté aux États membres

Activité 9.4.1. Élaboration de cadres méthodologiques harmonisés pour l'élaboration de comptes nationaux provisoires

Activité 9.4.2. Organisation d'ateliers de formation et d'échanges sur l'élaboration de comptes nationaux provisoires

Résultat 9.5. L'appui à la production et à l'analyse des données de conjoncture économique et sociale est régulièrement apporté aux États membres

Activité 9.5.0. Organisation de séminaires de formation en analyse de la conjoncture économique et sociale

Résultat 9.6. L'appui à la prévision et à la modélisation macroéconomique est apporté aux États membres

Activité 9.6.0. Organisation de séminaires de formation aux techniques de prévision et de modélisation macroéconomique

4.4. VOLET IV : APPUI POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE DIFFUSION STATISTIQUE

106. L'objectif général poursuivi par ce volet est d'apporter un soutien et une assistance techniques aux systèmes statistiques nationaux dans le développement de bases ainsi que la mise à leur disposition de méthodes et outils pour une meilleure diffusion des résultats des travaux statistiques. Les activités à mener sont déclinées ci-après.

Objectif général IV : Apporter un soutien et une assistance techniques aux systèmes statistiques nationaux dans le développement de bases et de diffusion de données statistiques ainsi que la mise à leur disposition de méthodes et outils statistiques

Objectif spécifique 10: Apporter un appui aux États pour l'appropriation des nomenclatures et la maîtrise de l'utilisation des logiciels courants en matière statistique

Résultat 10.1: Les SSN sont informés et sensibilisés à l'utilisation et à la mise en œuvre des principes fondamentaux de la statistique et des principaux cadres et méthodologies internationaux d'élaboration de données statistiques

Activité 10.1.1. Recensement d'ouvrages méthodologiques

Activité 10.1.2. Actions de sensibilisation à l'utilisation et à l'appropriation des principes fondamentaux de la statistique publique et des cadres méthodologiques

Résultat 10.2: Les SSN sont dotés de nomenclatures, de classifications et de logiciels statistiques adaptés à leurs activités

Activité 10.2.1. Recensement et promotion des nomenclatures et logiciels statistiques

Activité 10.2.2. Suivi régulier des évolutions desdites nomenclatures et logiciels, information des SSN et diffusion des évolutions

Activité 10.2.3. Révision de la NAEMA et de la NOPEMA

Objectif spécifique 11: Apporter un appui aux SSN pour mettre en place des bases de données socioéconomiques centralisées, assurer l'archivage des données d'enquêtes auprès des ménages et développer des systèmes d'information géographique

Résultat 11.1: Chaque État membre est doté d'une base de données socio-économiques centralisée et d'une banque de données d'enquêtes

Activité 11.1.1. Appui aux États dans les choix méthodologiques pour l'élaboration de bases de données

Activité 11.1.2. Appui aux États dans le recensement des sources des données

Activité 11.1.3. Appui aux États dans la construction de la banque de données d'enquêtes (collecte et saisie des données)

Activité 11.1.4. Formation d'administrateurs nationaux de bases et de banques de données

Résultat 11.2: Des cadres des SSN sont formés aux techniques d'archivages des données

Activité 11.2.0. Organisation d'ateliers de formation sur les techniques d'archivage de données

Résultat 11.3: Chaque État est doté d'un système d'information géographique (SIG) pour une diffusion appropriée de ses données socio-économiques

Activité 11.3.1. Appui aux États dans les choix méthodologiques pour l'élaboration de SIG

Activité 11.3.2. Formation des cadres nationaux

Activité 11.3.3. Appui à l'élaboration de SIG

4.5. VOLET V : RECHERCHE APPLIQUEE EN VUE DU DEVELOPPEMENT DES METHODOLOGIES ADAPTEES AUX SSN DES ETATS MEMBRES

107. L'essentiel des activités de recherche appliquée, au cours des cinq prochaines années, se réalisera dans le cadre de la convention AFRISTAT/l'IRD (Cf. 3.2.5). Cette coopération comporte deux axes prioritaires :

- le développement des méthodologies de production de statistiques nécessaires au suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté, les statistiques agricoles et la diffusion de l'information statistique ;
- la réalisation d'études et d'analyses, et le renforcement des capacités, par la formation continue, des experts d'AFRISTAT, des cadres des SSN et les enseignants des écoles de statistique.

108. Le programme de travail, fixé par DIAL et AFRISTAT, a pour objectif général de « *contribuer à la recherche appliquée en vue du développement des méthodologies adaptées aux capacités des systèmes statistiques nationaux des États membres ainsi que pour la formulation et le suivi et évaluation des politiques de développement* ». Les activités viseront l'atteinte de trois objectifs spécifiques :

- poursuivre l'investissement méthodologique dans le domaine statistique afin de valoriser les travaux d'enquêtes des États ayant bénéficié d'un appui d'AFRISTAT et de pérenniser les différents dispositifs nationaux ;
- mener des activités d'analyse et de recherche appliquée centrées sur les enquêtes ménages, avec des élargissements dans le domaine des prévisions ;
- procéder à des échanges et à une valorisation des résultats obtenus à travers des publications, des communications, l'accueil de chercheurs, etc. dans un but d'insertion dans la communauté scientifique (économique et statistique).

109. Les activités prévues pour atteindre ces objectifs sont résumées ci-après par résultat attendu :

Objectif général V : Contribuer à la recherche appliquée en vue du développement des méthodologies adaptées aux capacités des systèmes statistiques nationaux des États membres ainsi que pour la formulation et le suivi et évaluation des politiques de développement

Objectif spécifique 12 : Poursuivre l'investissement méthodologique dans le domaine statistique afin de valoriser les travaux d'enquêtes des États ayant bénéficié d'un appui d'AFRISTAT et de pérenniser les différents dispositifs nationaux

Résultat 12.0: Les travaux d'enquêtes des États ayant bénéficié d'un appui d'AFRISTAT sont valorisés et les différents dispositifs pérennisés

Activité 12.0.1. Réalisation d'un bilan diagnostic de profils de pauvreté élaborés par les États membres

Activité 12.0.2. Évaluation des documents méthodologiques de chacune des phases du dispositif d'enquêtes 1.2.3

Activité 12.0.3. Réalisation d'une étude sur les conditions techniques de l'extension au niveau national du champ de l'enquête 1.2.3.

Activité 12.0.4. Mise en œuvre d'un panel emploi et secteur informel à partir des données des phases 1 et 2 du dispositif d'enquête 1.2.3

Activité 12.0.5. Réalisation d'un bilan diagnostic des dispositifs d'enquêtes existants

Activité 12.0.6. Élaboration d'outils améliorés d'enquêtes (questionnaires, nomenclatures de collecte, manuels d'analyse, manuels d'apurement..) auprès des ménages et intégrant les dimensions genre, gouvernance, démocratie et pauvreté subjective etc.

Objectif spécifique 13 : Mener des activités d'analyse et de recherche appliquée centrées sur les enquêtes ménages, avec des élargissements dans le domaine des prévisions

Résultat 13.0. : L'analyse et la recherche appliquée centrées sur les enquêtes auprès des ménages avec élargissement dans les domaines de la prévision sont assurées

Activité 13.0.1. Élaboration d'un document méthodologique pour l'évaluation ex ante de l'impact des politiques publiques

Activité 13.0.2. Élaboration d'un document méthodologique pour l'évaluation ex post de l'impact des politiques sociales

Activité 13.0.3. Élaboration d'un dispositif d'analyse de la pauvreté pour les perspectives de comparaison régionales de la pauvreté

Activité 13.0.4. Élaboration d'un package méthodologique pour la détermination des coefficients budgétaires suivant les types d'enquêtes dépenses auprès des ménages

Activité 13.0.5. Élaboration de méthodologies allégées et moins coûteuses d'enquêtes agricoles pour l'estimation des superficies et des rendements des cultures

Activité 13.0.6. Réalisation d'une étude comparative pour le choix d'une méthode de prévision des récoltes

Activité 13.0.7. Conception et mise en place dans un Etat pilote d'un système d'information agricole et alimentaire (indicateurs, méthodes de calcul, sources de données...) satisfaisant aux besoins de la comptabilité nationale, de l'analyse de la sécurité alimentaire

Activité 13.0.8. Conception de méthodologies d'évaluation d'impact des politiques agricoles

Activité 13.0.9. Conception de méthodologies d'élaboration de modèles macroéconomiques de simulation à moyen terme

Objectif spécifique 14: Procéder à des échanges et à une valorisation des résultats obtenus à travers des publications, des communications, l'accueil de chercheurs, etc. dans un but d'insertion dans la communauté scientifique (économique et statistique)

Résultat 14.0. L'échange et la valorisation dans un but d'insertion dans la communauté scientifique (économique et statistique) internationale sont développés

Activité 14.0.1. Echange de publications et de communications

Activité 14.0.2. Insertion d'articles dans des revues scientifiques

Activité 14.0.3. Échange de chercheurs

Activité 14.0.4. Participation à des rencontres scientifiques internationales

Activité 14.0.5. Dynamisation des séries « Annuaires », « Méthodes » et « Etudes » des publications d'AFRISTAT

4.6. VOLET VI : RENFORCEMENT DES MOYENS DE TRAVAIL D'AFRISTAT

110. L'objectif général de ce volet est de compléter le programme d'investissement d'AFRISTAT en le dotant de moyens de travail permettant la mise en œuvre des cinq précédents volets en :

- renforçant les ressources humaines, matérielles et financières d'AFRISTAT ;
- faisant mieux connaître l'organisation (son statut, ses missions, ses activités, ses réussites, etc.) à travers des actions de sensibilisation et de communication bien ciblées.

111. En outre, AFRISTAT poursuivra ses activités en matière d'élaboration d'une base de données socio-économiques régionale pour l'amélioration de la diffusion.

112. Ces objectifs seront atteints en réalisant les activités ci-après.

Objectif général VI : Doter AFRISTAT de ressources nécessaires afin d'apporter un appui efficace au renforcement des systèmes statistiques nationaux

Objectif spécifique 15 : Renforcer les ressources humaines, matérielles et financières d'AFRISTAT

Résultat 15.1: Les capacités d'intervention et de gestion de la Direction générale d'AFRISTAT sont renforcées

Activité 15.1.1. Renforcement d'AFRISTAT en personnel (recrutement d'experts et d'agents d'appui administratif et financier)

Activité 15.1.2. Révision des procédures de gestion administratives et comptables

Activité 15.1.3. Formation continue du personnel d'AFRISTAT

Activité 15.1.4. Poursuite de la politique de recours aux consultants extérieurs

Résultat 15.2: La Direction générale est dotée d'équipements nécessaires à la conduite de ses missions

Activité 15.2.1. Acquisition de mobiliers, d'équipements spécialisés pour le traitement des données et matériels divers

Activité 15.2.2. Acquisition de logiciels informatiques nécessaires

Résultat 15.3: Les contributions des États membres au Fonds AFRISTAT pour la période 2006-2015 sont entièrement libérées et AFRISTAT est doté de financements complémentaires des partenaires techniques et financiers

Activité 15.3.1. Actions de sensibilisation auprès des États membres et des PTF

Activité 15.3.2. Élaboration de projets à soumettre au financement des PTF

Résultat 15.4: Les réunions statutaires d'AFRISTAT sont organisées et l'exécution du programme stratégique de travail d'AFRISTAT est régulièrement examinée

Activité 15.4.0. Organisation des réunions statutaires

Objectif spécifique 16 : Faire connaître AFRISTAT (son statut, ses missions, ses activités, ses réussites, etc.) à travers des actions de sensibilisation et de communication bien ciblées

Résultat 16.0: La stratégie de communication d'AFRISTAT est élaborée et sa mise en œuvre réalisée

- Activité 16.0.1. Elaboration de la stratégie de communication d'AFRISTAT
- Activité 16.0.2. Elaboration de supports de communication
- Activité 16.0.3. Information et sensibilisation des Etats membres des partenaires techniques et financiers sur les activités d'AFRISTAT
- Activité 16.0.4. Participation des experts d'AFRISTAT aux colloques et conférences organisés par les Etats membres et les partenaires

Objectif spécifique 17 : Renforcer les capacités de diffusion et de publication d'AFRISTAT

Résultat 17.1: La base de données régionale d'AFRISTAT (AFRILDB) est régulièrement mise à jour

- Activité 17.1.1. Inclusion des indicateurs des DSRP et OMD dans AFRILDB
- Activité 17.1.2. Collecte régulière, vérification et saisie des données
- Activité 17.1.3. Publication et diffusion de données d'AFRILDB

Résultat 17.2: Une banque de données régionale est construite

- Activité 17.2.1. Consolidation de la méthodologie et construction de la banque de données régionale
- Activité 17.2.2. Formalisation de protocoles d'échange de données avec les Etats membres
- Activité 17.2.3. Collecte des données d'enquêtes auprès des États membres
- Activité 17.2.4. Numérisation, Formatage et archivage
- Activité 17.2.5. Mise en place de dispositifs permettant la diffusion des données par Internet

Résultat 17.3: Le centre de documentation d'AFRISTAT est doté d'équipements appropriés et d'ouvrages en quantité importante et utiles à la mise en œuvre des missions d'AFRISTAT

- Activité 17.3.1. Établissement de la liste des équipements et leur acquisition
- Activité 17.3.2. Actualisation régulière de la liste des ouvrages et acquisition de nouvelles publications
- Activité 17.3.3. Amélioration de la gestion du centre de documentation

4.7. CADRE LOGIQUE DES ACTIVITES DU PSTA ET PLANS D'ACTION ANNUELS

113. Le tableau synoptique en annexe I fait une synthèse de l'ensemble des principales activités du PSTA. Chacun des volets y est présenté en faisant ressortir pour chaque activité¹⁸ les indicateurs objectivement vérifiables et les sources ou moyens de vérification pour un bon suivi de la mise en œuvre du PSTA.

114. Celui-ci constitue l'unique document de référence pour la programmation des activités d'AFRISTAT pour la période 2006-2010. De par son caractère flexible, la programmation annuelle des activités se fera de façon glissante c'est-à-dire que des activités programmées pour une année donnée qui ne sont pas exécutées au cours de ladite année pour diverses raisons devront pouvoir être reprogrammées pour l'année suivante. En outre, l'inscription des activités au titre d'un plan d'action annuel devra répondre aux critères suivants :

- niveau élevé de préparation technique de l'activité ou du projet ;
- disponibilité de ressources financières pour la réalisation de l'activité ;

¹⁸ En réalité, il s'agit en général d'un groupe d'activités qui seront décomposées en sous-activités ou en activités individualisées dans les plans d'action annuels et/ou les programmes de travail annuels des membres du personnel d'AFRISTAT.

- existence au niveau d'AFRISTAT de l'expertise requise pour la réalisation de l'activité ou l'assurance de pouvoir faire recours à l'expertise extérieure le cas échéant ;
- le respect du principe de subsidiarité.

115. L'examen des rapports d'activités, notamment la mise en œuvre des recommandations qui en découleront, facilitera la formulation de ces plans d'action annuels qui seront soumis pour approbation au Conseil scientifique et adoption au Comité de direction d'AFRISTAT. Leur élaboration sera également l'occasion de proposer le budget annuel correspondant. Le canevas des plans d'action annuels sera standardisé de manière à suivre plus facilement et rigoureusement les progrès accomplis dans leur exécution. Pour chaque activité retenue, le plan d'action comprendra :

- le produit attendu ;
- les moyens humains nécessaires pour la réalisation de l'activité ;
- l'évaluation du coût de réalisation ;
- les sources de financement.

5. COUT DU PSTA

116. Le coût estimé de la mise en œuvre du PSTA s'élève à 7 423,84 millions de francs CFA soit 11,32 millions d'euros ou 13,72 millions de dollars américains sur la période 2006-2010. Cette évaluation couvre la prise en charge des experts, les frais liés au recours aux consultations extérieures, les missions d'appui et l'organisation d'ateliers. Il a été également tenu compte d'autres charges (coût du personnel administratif et technique, et coût de remplacement des équipements de travail).

Tableau 1 : Estimation des coûts annuels de mise en œuvre du PSTA (en millions de francs CFA)¹⁹

Années	Rubriques					Total
	Experts	Consultation extérieure	Missions	Ateliers	Autres coûts	
2006	455,17	317,89	293,55	179,05	124,57	1 370,23
2007	550,12	349,68	183,37	137,53	122,07	1 342,78
2008	618,89	374,16	206,30	154,72	135,41	1 489,47
2009	653,27	392,87	217,76	163,32	142,72	1 569,93
2010	687,65	412,51	229,22	171,91	150,13	1 651,42
2006-2010	2 965,10	1 847,11	1 130,20	806,54	674,89	7 423,84

117. Ces coûts sont compris toutes sources de financement (AFRISTAT et PTF). Il est prévu que le Fonds AFRISTAT (pour la période 2006-2015) supporte entre 55 et 60%²⁰ des charges de mise en œuvre du PSTA, ce qui représente près de 51% la contribution totale des Etats membres au Fonds AFRISTAT pour la période 2006-2010.

118. Le reste du financement est attendu des partenaires techniques et financiers soit sous forme d'appuis budgétaires ou de subvention soit dans le cadre de la mise en œuvre de programmes et projets. Dans une moindre mesure, AFRISTAT pourrait compléter son financement par des ressources propres générés par des services rendus aux Etats, aux institutions et aux partenaires²¹.

¹⁹ 1 euro = 655,957 francs CFA ; 1 dollar américain = 541 francs CFA au 10 octobre 2005 à Bamako.

²⁰ Cette proportion peut être en conflit avec celle des contributions des Etats au Fonds AFRISTAT 2006-2015 qui est de 38,5% sur un volume du Fonds évalué à 17 049 millions de francs CFA. Cette différence peut se justifier par un certain nombre de charges affectées au financement des ressources provenant des Etats (mise en œuvre du nouvel organigramme, un nombre plus important d'ateliers, etc.)

²¹ AFRISTAT est une organisation internationale qui peut bénéficier, dans des circonstances exceptionnelles ou d'accords de gré à gré, des honoraires sur des services rendus. Les honoraires ainsi perçus consolident les ressources propres d'AFRISTAT.

6. MISE EN ŒUVRE DU PSTA

119. La mise en œuvre du PSTA incombe à la Direction générale d'AFRISTAT. En fonction de la complexité de certaines activités ou des situations, des apports seront sollicités des Etats bénéficiaires et des appuis des partenaires techniques et financiers. Le suivi régulier sera assuré par la Direction générale elle-même et par les différentes instances statutaires d'AFRISTAT.

6.1. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU PSTA

120. La Direction générale préparera des plans d'action chaque année. Ces plans seront approuvés et adoptés conformément aux dispositions du Traité portant création AFRISTAT. Des programmes de travail individuels des experts à usage interne pour le suivi quotidien de l'exécution des activités seront également élaborés.

121. Mis à part l'objectif général I.1 (*Doter AFRISTAT de ressources nécessaires afin d'apporter un appui efficace au renforcement des systèmes statistiques nationaux*) et le volet IV (*Recherche appliquée en vue du développement de méthodologies adaptées aux SSN des Etats membres*) dont la Direction générale assure l'essentiel de l'exécution et avec l'appui de ses partenaires, la bonne exécution du PSTA sera fonction d'une collaboration suivie des SSN ou des institutions bénéficiaires. S'agissant, dans la plupart des cas, d'activités d'appui technique, les bénéficiaires seront impliqués selon l'approche participative à la programmation effective de leur mise en œuvre. Dans cette perspective, chaque SSN et chaque institution d'intégration économique sous-régionale devraient disposer d'un plan d'action annuel de ses activités statistiques, issues de sa stratégie nationale de développement de la statistique, pour donner plus de visibilité à l'action d'AFRISTAT.

6.2. INTERVENANTS

122. Le PSTA sera essentiellement exécuté par les experts permanents d'AFRISTAT en partenariat avec les SSN, les institutions d'intégration économique sous-régionales et les partenaires techniques et financiers. Des consultants seront aussi sollicités pour renforcer l'équipe d'experts.

6.2.1. Personnel d'AFRISTAT

123. La réforme récente du corps des experts entrera en vigueur au cours de la période 2006-2010. Conformément à cette réforme, les experts sont regroupés en trois catégories :

- expert principal : il assure la coordination technique, et les activités d'analyse et d'animation de la recherche appliquée ; il apporte aussi des appuis directs aux Etats ;
- expert : il assure d'une manière plus assidue les appuis techniques directs aux Etats membres ; il peut être placé sous la responsabilité de l'expert principal ;
- expert assistant : sous la responsabilité d'un expert ou d'un expert principal, il réalise un certain nombre d'activités à lui confiées.

124. Cette distinction renforcera les responsabilités de chaque expert et permettra une meilleure utilisation des compétences. Compte tenu de l'expansion des activités d'AFRISTAT, il est indispensable de recourir à une telle catégorisation pour un bon encadrement des jeunes et une meilleure coordination et prise en charge des activités. En effet, l'expérience actuelle milite en faveur d'une telle disposition qui se justifie par ailleurs par l'accroissement du volume d'activités de plus en plus complexes. A cela, il faut ajouter que le besoin de recourir à des jeunes experts se fait également sentir pour réaliser un certain nombre de travaux et profiter de nouvelles potentialités dont ils peuvent disposer.

125. Le tableau ci-après présente les prévisions d'effectifs du personnel pris en charge par le budget d'AFRISTAT pour la période 2006-2010.

Tableau 2 : Prévisions d'effectifs d'AFRISTAT pour les cinq prochaines années

Catégorie de personnel	2005	Années du PSTA				
		2006	2007	2008	2009	2010
Ensemble du personnel	21	28	30	35	38	40
Total cadres de direction et techniques	9	14	16	18	19	21
Directeur Général	1	1	1	1	1	1
Directeur Général Adjoint	1	1	1	1	1	1
Experts principaux	-	2	2	3	3	4
Experts	7	8	10	10	11	12
Experts assistants	-	2	2	3	3	3
Personnel d'administratif et technique	12	14	14	17	19	19
Agents d'encadrement	1	2	2	2	2	2
Agents de maîtrise	3	4	4	5	5	5
Agents d'exécution	8	8	8	10	12	12

6.2.2. Partenariat

126. Le PSTA vise aussi le renforcement du partenariat avec les institutions d'intégration sous-régionales en vue de favoriser l'harmonisation des méthodes de traitement et d'analyse des données nécessaires à leurs politiques de convergence, et les organisations internationales et des organismes nationaux des pays qui oeuvrent pour l'amélioration des systèmes d'information dans la sous-région.

127. Avec les communautés d'intégration économique sous-régionale (CEDEAO, CEEAC, CEMAC et UEMOA²²) et les banques centrales des Etats concernés, AFRISTAT développera des relations de travail dans le domaine de l'harmonisation des méthodes et des concepts tout en leur apportant l'appui technique nécessaire dans leurs travaux statistiques. Ce renforcement de partenariat reste cependant indissociable du principe de subsidiarité, c'est-à-dire le partage des rôles respectifs entre AFRISTAT et les partenaires sous-régionaux.

128. Des partenariats techniques avec les organisations internationales et les organismes nationaux d'autres pays seront recherchés pour bénéficier de leurs expériences et savoir-faire et partager l'ensemble des travaux réalisés par AFRISTAT. Au cours de la période 2006-2010, AFRISTAT cherchera à nouer ou renforcera ses relations de travail avec la Banque mondiale, le FMI, la BAD, l'OMS, l'UNICEF, l'UNESCO, la FAO, le FNUAP, le PNUD, les départements techniques du Secrétariat général des Nations unies, la CEA, ACBF, etc.

129. En particulier, avec l'appui de l'INSEE, de l'AFD, d'EUROSTAT, de la BAD, AFRISTAT va poursuivre la recherche des méthodes harmonisées pour la rénovation des comptes nationaux avec l'utilisation du système ERETES. Par ailleurs, AFRISTAT et l'Institut de recherche pour le développement ont formalisé et renforcé la collaboration qu'ils ont établie depuis plusieurs années²³, à travers la création d'un centre de recherche appliquée à AFRISTAT, faisant appel à des moyens mis en commun. Les missions du centre couvriront plusieurs domaines : méthodologie d'enquêtes, analyse d'enquêtes ménages (en particulier le volet secteur informel des programmes d'enquêtes réalisées ou en cours), formation et renforcement des capacités, échanges et valorisation des résultats.

130. Sur un autre plan, AFRISTAT poursuivra la recherche de financements de ses activités auprès des bailleurs autres que ses partenaires traditionnels.

²² CEDEAO : Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Gambie, Ghana, Liberia, Nigeria, Sierra Leone et pays de l'UEMOA).

CEEAC : Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (Burundi, Congo-Kinshasa, Sao Tomé et Príncipe et les pays de la CEMAC).

CEMAC : Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad).

UEMOA : Union économique et monétaire Ouest-africaine (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo).

²³ Cette collaboration est exercée entre DIAL et AFRISTAT.

6.2.3. Systèmes statistiques nationaux

131. Les SSN sont les principaux bénéficiaires de l'action d'AFRISTAT. En tant que tels, ils doivent apporter leurs contributions à l'élaboration de ses plans d'action annuels. Ce rôle fait d'eux ses partenaires privilégiés dans ce sens qu'ils sont au cœur même de son activité.

6.3. SUIVI ET EVALUATION

132. Le programme fera l'objet de suivi et d'évaluation sur la base d'instruments appropriés. Tout d'abord, le plan d'action annuel sera traduit en programmes de travail individuels d'experts.

133. Le suivi du programme de travail de l'expert se fera régulièrement selon une périodicité appropriée. A la fin de chaque année, un rapport sur l'état d'exécution du plan d'action annuel sera élaboré et soumis au Conseil scientifique et au Comité de direction pour examen et adoption.

134. Au cours de la troisième année d'exécution du PSTA, un rapport sur l'état d'exécution à mi-parcours devra être élaboré et le PSTA éventuellement ajusté. Une évaluation finale marquera l'achèvement du programme. Ces rapports seront soumis au Conseil scientifique et au Comité de direction pour adoption. Le Conseil des Ministres d'AFRISTAT sera régulièrement informé des principaux résultats de la mise en œuvre du PSTA.

135. Au terme du programme, une évaluation externe pourra aussi être réalisée dans le but de mener une étude plus indépendante pour relever les insuffisances et dysfonctionnements en vue de formuler des recommandations pour la suite des activités d'AFRISTAT. Le cadre logique des activités et les rapports d'étape seront les principaux outils de base pour réaliser cette évaluation.

7. CONDITIONS DE REUSSITE ET RISQUES

7.1. CONDITIONS DE REUSSITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PSTA

7.1.1. Principes directeurs

136. Les principes qui ont présidé au fonctionnement d'AFRISTAT avant 2006 doivent être maintenus et renforcés, ce sont :

- le statut d'organisation internationale de service public selon lequel AFRISTAT œuvre sans but lucratif au profit de ses Etats membres ;
- le principe de subsidiarité qui permet une bonne répartition des responsabilités entre AFRISTAT et les bénéficiaires de son action ;
- la vocation d'AFRISTAT d'organisation régionale oeuvrant pour l'intégration sous-régionale et pouvant étendre son action en direction d'autres Etats d'Afrique subsaharienne ;
- l'appropriation d'AFRISTAT par ses Etats membres et leur solidarité qui assurent la pérennité des actions de l'organisation et contribuent à l'atténuation des disparités entre eux en matière de développement de la statistique ;
- le partenariat qui vise à développer des synergies entre AFRISTAT et les Etats membres, d'une part, et entre AFRISTAT et les institutions et organismes oeuvrant pour le développement de la statistique en Afrique, d'autre part, pour un meilleur partage des fruits de coopération ;
- le principe de sécurisation du financement des activités d'AFRISTAT à travers un fonds de capitalisation qui permet plus grande visibilité et plus d'assurance pour l'exécution des plans d'action annuels.

7.1.2. Renforcement des moyens de travail

137. La réalisation des activités qui seront développées dans chaque volet implique un renforcement accéléré des capacités statistiques dans la plupart des domaines tant au sein d'AFRISTAT que dans les Etats bénéficiaires. Les demandes d'assistance adressées à AFRISTAT pour l'ingénierie et la maîtrise d'œuvre de programmes de renforcement des capacités statistiques seront donc précisées progressivement lors de l'élaboration de plans d'action annuels d'AFRISTAT, d'une part, et de l'élaboration ou de la révision de stratégies nationales de développement de la statistique, d'autre part.

138. Au niveau d'AFRISTAT, les attentes sont fortes et portent surtout sur :

- la mobilisation des ressources humaines nécessaires, notamment par le recrutement d'experts permanents (sur Fonds AFRISTAT et grâce au financement des partenaires) et d'experts temporaires (consultants sur Fonds AFRISTAT ou pris en charge par les programmes ou projets financés par les partenaires techniques et financiers) ;
- la mobilisation des ressources propres et des financements extérieurs ;
- la bonne gouvernance des ressources tant humaines que financières et matérielles d'AFRISTAT.

7.1.3. Autres facteurs

139. La mise en œuvre des activités retenues dans le PSTA dépendra aussi de plusieurs autres facteurs dont certains sont exogènes. Ces facteurs constituent en fait des conditions qu'AFRISTAT devra créer en accord avec les Etats membres et en collaboration avec les partenaires techniques et financiers. Ainsi, la réussite de la mise en œuvre des activités du PSTA est liée à la réalisation des conditions suivantes :

- l'engagement des Etats à atténuer un certain nombre de difficultés structurelles que les SSN rencontrent (organisation institutionnelle, faiblesse ou insuffisance des ressources, etc.) ;
- la disponibilité dans chaque Etat membre d'une stratégie nationale pour le développement de la statistique et des plans annuels de sa mise en œuvre ainsi que les ressources correspondantes ;
- un partenariat suivi avec les SSN pour mettre en cohérence leurs stratégies nationales pour le développement de la statistique ou leurs plans annuels de travail avec le programme stratégique de travail d'AFRISTAT ;

- un partenariat suivi et renforcé avec les partenaires techniques et financiers oeuvrant pour le développement de la statistique en Afrique.

140. Enfin, il importe de rappeler que la période couverte par le PSTA coïncide avec la première période quinquennale du nouveau Fonds AFRISTAT. Le contenu des plans d'action annuels sera fixé en fonction du volume du Fonds. Ceci fait de la reconstitution des ressources propres d'AFRISTAT la principale contrainte à la mise en œuvre du PSTA voire à la poursuite même des activités d'AFRISTAT. Le rôle joué par cette organisation et les défis qu'il est appelé à relever interpellent donc l'ensemble des bénéficiaires de son action à le soutenir.

7.2. RISQUES

141. Les principaux risques liés à la mise en œuvre du PSTA et à l'obtention des résultats visés sont :

- la fragilité des INS et des SSN défavorable à l'appropriation et à la consolidation des acquis des interventions d'AFRISTAT ;
- la forte mobilité des personnels des SSN préjudiciable à la capitalisation des acquis des interventions d'AFRISTAT ;
- l'insuffisance d'engagement ferme des autorités politiques nationales à soutenir les SSN et les INS dans le processus de leur renforcement ;
- l'absence de programmation des activités statistiques dans les Etats membres ;
- l'acceptation par AFRISTAT d'entreprendre des chantiers dans des domaines qu'il ne maîtrise pas et/ou en comptant sur ses seules forces ;
- la transformation des missions d'appui dans les pays bénéficiaires en interventions de substitution pendant lesquelles les experts d'AFRISTAT feraient le travail des statisticiens nationaux ;
- la coordination insuffisante des activités tant au niveau des SSN qu'au niveau des institutions d'intégration économique sous-régionales ;
- l'insuffisance des financements des activités tant pour AFRISTAT que pour les SSN des Etats membres ;
- l'absence ou le non-respect des dispositions des textes de base organisant les activités statistiques dans les Etats membres.

142. Pour éradiquer ces risques, à tout le moins les atténuer, il conviendra pour AFRISTAT et ses Etats membres d'être vigilants pour :

- renforcer les capacités des SSN et améliorer la collaboration entre ces derniers et AFRISTAT ;
- repenser la politique des ressources humaines au sein des SSN, y compris les systèmes de rémunération des cadres nationaux, notamment dans le cadre des programmes et projets financés par les PTF ;
- mettre en place ou actualiser les cadres institutionnels devant régir l'activité statistique dans les Etats afin de préciser le rôle de chacune des composantes du SSN ;
- s'engager résolument dans l'élaboration des stratégies nationales de développement de la statistique ;
- mener un plaidoyer en faveur d'une production de données statistiques de qualité.

ANNEXES

ANNEXE I : CADRE LOGIQUE DES ACTIVITES INSCRITES AU PSTA

Volet I : Renforcement des capacités institutionnelles des Etats membres et des institutions d'intégration économique sous-régionales en matière d'organisation des systèmes statistiques			
<u>Objectif général I</u> : Apporter un soutien et une assistance techniques aux systèmes statistiques nationaux et aux institutions sous-régionales en matière d'organisation institutionnelle, d'élaboration de stratégies de développement de la statistique et de formation statistique			
Objectifs spécifiques et résultats attendus	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources ou moyens de vérification
<u>Objectif spécifique 1</u> : Aider les SSN dans l'organisation et la coordination et leur apporter un appui pour la recherche des financements de leurs activités			
Résultat 1.1: Un appui est apporté aux SSN pour l'élaboration ou la révision des textes de base organisant les activités statistiques	1.1.1. Actualisation du bilan général de l'organisation institutionnelle des SSN	Rapport d'étude	Rapport d'activités d'AFRISTAT
	1.1.2. Appui à l'élaboration des textes de base organisant les SSN	Propositions de textes élaborées	Rapport d'activités d'AFRISTAT
	1.1.3. Animation de séminaires nationaux sur l'examen des textes	Nombre de séminaires et de participants	Rapport d'activités d'AFRISTAT
Résultat 1.2: Un appui est apporté aux SSN pour l'élaboration ou la révision des stratégies ou des programmes nationaux de développement de la statistique	1.2.1. Appui à l'élaboration de stratégies ou de programmes nationaux de développement de la statistique	Propositions de stratégies ou de programmes élaborées	Rapport d'activités d'AFRISTAT
	1.2.2. Animation de séminaires nationaux sur l'examen des stratégies ou des programmes	Nombre de séminaires et de participants	Rapport d'activités d'AFRISTAT
Résultat 1.3: La coopération et le partenariat sont développés avec les centres de formation statistique	1.3.1. Animation, des ateliers, séminaires et enseignements à la demande des écoles	Nombre de séminaires et heures d'enseignement par centre	Rapport d'activités d'AFRISTAT
	1.3.2. Participations croisées aux réunions statutaires	Nombre de réunions	Rapport d'activités d'AFRISTAT
	1.3.3. Accueil des étudiants stagiaires	Nombre d'étudiants par centre de formation	Rapport d'activités d'AFRISTAT
	1.3.4. Participation des enseignants aux programmes de recherche appliquée d'AFRISTAT	Nombre d'enseignants par centre de formation	Rapport d'activités d'AFRISTAT

Objectifs spécifiques et résultats attendus	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources ou moyens de vérification
Résultat 1.4: Des informations sur les opportunités de financement et les procédures des partenaires techniques et financiers sont compilées et transmises aux SSN	1.4.0. Compilation et transmission aux SSN d'informations sur les opportunités et procédures des PTF	Fiches d'informations	Rapport d'activités d'AFRISTAT
Objectif spécifique 2 : Apporter un appui aux INS des États pour l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de communication			
Résultat 2.1: Les appuis sont apportés aux États membres pour l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies de communication dans le domaine de la statistique	2.1.1. Appui à l'élaboration de la stratégie de communication	Stratégies de communication au sein des INS élaborées et adoptées	Stratégies de communication disponibles
	2.1.2. Appui à l'élaboration des supports de communication	Supports élaborés	Rapports d'activités des INS
	2.1.3. Appui à la diffusion des résultats des travaux des SSN	Information régulière	Sites Internet et rapports d'activités des INS
Résultat 2.2. Les appuis sont apportés aux États membres pour la création et/ou la dynamisation de leurs centres de documentation	2.2.1. Renforcement du fonds documentaire des INS	Budget alloué à l'acquisition des ouvrages	Abonnements et bordereau de livraison
	2.2.2. Installation de bases de données documentaires dans les INS	Base de données installée	Base de données fonctionnelle
	2.2.3. Formation des documentalistes dans les INS à la gestion de la base de données	Nombre de documentalistes formés	Rapports de formation, base de données bien gérée
	2.2.4. Poursuite de l'appui à la gestion des sites Internet	Nombre de pays appuyés	Rapports de mission des experts et rapports d'activités d'AFRISTAT
Objectif spécifique 3: Contribuer au développement de la formation initiale et de la formation continue en matière statistique dans les États membres			
Résultat 3.1: Des appuis en matière de formation initiale sont apportés aux écoles de formation statistique (ENSEA, ISSEA, DSD/ENEA)	3.1.1. Participation à la préparation des modules de formation sur l'initiative des écoles	Modules de cours rédigés	Rapports d'activités d'AFRISTAT
	3.1.2. Cours assurés par les experts d'AFRISTAT à la demande des écoles	Nombre d'heures de cours par domaine	Emplois du temps des écoles et rapports de mission des experts d'AFRISTAT

Objectifs spécifiques et résultats attendus	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources ou moyens de vérification
Suite	3.1.3. Co-organisation des ateliers et séminaires de formation dans les écoles à la demande de celles-ci	Nombre de séminaires et ateliers organisés par thèmes	Rapports de séminaire et d'atelier
	3.1.4. Encadrement de stages de formation des étudiants des écoles	Nombre de stagiaires reçus	Rapports de stage disponibles
	3.1.5. Participation à l'organisation de la préparation aux concours d'entrée dans les écoles de formation statistique	Résultats des concours	Rapports de la préparation
Résultat 3.2. Élaboration et mise en œuvre d'un plan régional de formation continue	3.2.1. Élaboration d'un plan régional de formation continue	Plan de formation élaboré et adopté	Plan de formation adopté disponible
	3.2.2. Préparation de modules de formation (en collaboration avec les écoles)	Nombre de modules élaborés et intervenants identifiés	Modules rédigés
	3.2.3. Identification régulière de programmes de formation (programmes et centres spécialisés) et diffusion aux États	Liste de programmes dressée et communiquée	Site Internet AFRISTAT
	3.2.4. Organisation de séminaires de formation dans divers domaines	Nombre de séminaires réalisés et nombre de personnes formées	Rapports de séminaire
Objectif spécifique 4: Développer le partenariat avec les institutions d'intégration économique sous-régionales			
Résultat 4.0. Des conventions de coopération sont signées avec les institutions d'intégration sous-régionales	4.0.1. Formalisation des cadres de collaboration avec les unions sous-régionales (CEDEAO, UEMOA, CEMAC, etc.)	Protocoles d'accord élaborés et discutés	Protocoles d'accord signés
	4.0.2. Mise en œuvre des actions de développement de la statistique dans les États membres	Nombre d'actions communes de développement statistique	Rapports d'activités d'AFRISTAT

Volet II : Appui pour le développement des systèmes d'information pour la conception, la mise en œuvre et le suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté ainsi que des Objectifs du millénaire pour le développement

Objectif général II : Apporter un appui aux États dans le développement des systèmes d'information pour la mise en œuvre, le suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté et des Objectifs du millénaire pour le développement

Objectifs spécifiques/ Résultats attendus	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources ou moyens de vérification
Objectif spécifique 5: Participer à l'élaboration des méthodologies moins coûteuses de collecte et de traitement de données démographiques par des enquêtes et recensements, y compris l'état civil, et aider les Etats membres à les mettre en œuvre			
Résultat 5.1 : Appuis apportés aux Etats qui préparent les recensements de la population	5.1.1. Participation d'AFRISTAT à la préparation de la série des recensements 2010	Rapports de mission des experts, de séminaires et d'ateliers	Rapports d'activités d'AFRISTAT
	5.1.2. Vulgarisation des manuels et des guides sur les recensements de la population	Notes d'information	Rapports d'activités d'AFRISTAT
	5.1.3. Organisation des séminaires et ateliers sur la pratique des recensements de la population	Nombre de séminaires et de participants	Rapports d'activités d'AFRISTAT
	5.1.4. Appuis techniques apportés aux Etats pour l'organisation des recensements de la population	Rapports de mission des experts	Rapports d'activités d'AFRISTAT
Résultat 5.2 : Appuis apportés aux Etats sur la collecte des données d'état civil	5.2.1. Vulgarisation des manuels et guides sur la pratique d'exploitation des données d'état civil	Notes d'information	Rapports d'activités d'AFRISTAT
	5.2.2. Organisation des séminaires et ateliers sur l'exploitation des données d'état civil	Nombre de séminaires et de participants	Rapports d'activités d'AFRISTAT
	5.2.3. Appuis techniques apportés aux Etats pour l'exploitation des données d'Etat civil	Rapports de mission des experts	Rapports d'activités d'AFRISTAT

Objectifs spécifiques/ Résultats attendus	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources ou moyens de vérification
Objectif spécifique 6: Apporter un appui aux SSN pour l'élaboration des systèmes d'information de suivi des stratégies sectorielles (emploi, éducation, santé et développement rural, etc.)			
Résultat 6.1 : Un appui est apporté pour l'élaboration et la mise en œuvre des mécanismes de suivi appropriés des stratégies sectorielles dans les États	6.1.1. Plaidoyer en faveur de l'amélioration des systèmes d'information sur les statistiques socio-démographiques (marché de travail, éducation, santé, etc.) et sur le développement rural en rapport avec les organisations internationales compétentes dans	Notes d'information, communications, articles de revues	Rapports d'activités d'AFRISTAT
	6.1.2. Mise en place de réseaux d'institutions sous-régionales et régionales s'intéressant aux statistiques socio-démographiques (marché de travail, éducation, santé, etc.) et sur le développement rural en rapport avec la pauvreté	Réseaux opérationnels	Rapports d'activités des INS et rapports de réunion des réseaux
Résultat 6.2. Des cadres méthodologiques communs pour la collecte des statistiques sectorielles (emploi, éducation, santé et développement rural) sont élaborés avec la participation des États membres	6.2.1. Recensement de bonnes pratiques et de comparaisons internationales	Recueils de bonnes pratiques disponibles	Rapports d'activités d'AFRISTAT
	6.2.2. Harmonisation des outils de collecte des données et des instruments de mesure des indicateurs	Cadres méthodologiques & Recueils d'outils de collecte et d'indicateurs disponibles	Rapports d'ateliers et rapports d'activités d'AFRISTAT
	6.2.3. Appuis à la collecte des statistiques sociales	Publications statistiques périodiques	Rapports d'activités des SSN
	6.2.4. Organisation d'ateliers de formation ainsi que de campagnes de sensibilisation incluant les outils de plaidoyer en faveur des systèmes d'information (sur les statistiques socio-démographiques (marché de travail, éducation, santé, etc.) et sur le développement rural	Nombre d'ateliers organisés et nombre de participants	Rapports d'ateliers et rapports d'activité d'AFRISTAT

Objectifs spécifiques/ Résultats attendus	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources ou moyens de vérification
Résultat 6.3: Un appui est apporté aux SSN pour le renforcement de leurs capacités d'analyse des données socio-démographiques (suivi du marché de travail, éducation, santé, etc.) et sur le développement rural	6.3.1. Élaboration des répertoires des sources d'information	Répertoires existants	Rapports d'ateliers et rapports d'activité d'AFRISTAT
	6.3.2. Élaboration des cadres méthodologiques de traitement et d'analyse	Cadres méthodologiques existants	Rapports d'ateliers et rapports d'activité d'AFRISTAT
	6.3.3. Élaboration des modules de formation	Nombre de modules de formation élaborés et diffusés	Rapports d'ateliers et rapports d'activité d'AFRISTAT
	6.3.4. Organisation des ateliers de formation	Nombre d'ateliers organisés et nombre de participants	Rapports d'ateliers et rapports d'activité d'AFRISTAT
Objectif spécifique 7 : Assister les États membres dans le développement des systèmes d'information opérationnels pour le suivi et évaluation des DSRP et des OMD			
Résultat 7.1 : Le Cadre de référence et le support méthodologique minimum commun pour le suivi des DSRP et les OMD sont mis en œuvre. Des appuis sont apportés aux États membres pour le développement architecturé de leurs systèmes d'information de suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté	7.1.1. Identification pour chaque pays concerné des besoins en terme de suivi et évaluation	Liste des besoins	Rapports de mission des experts d'AFRISTAT
	7.1.2. Réalisation pour chaque pays assisté de l'état des lieux des systèmes d'information	Rapports sur l'état des lieux sur les systèmes d'information élaborés	Rapports de mission des experts d'AFRISTAT
	7.1.3. Validation pour chaque pays assisté du système d'information et de l'architecture de la base de données proposés	Les systèmes d'information	Rapports d'ateliers de validation
	7.1.4. Élaboration d'une approche décentralisée dans les systèmes d'information de réduction de la pauvreté (basée sur le SIG) à travers le développement de la cartographie de la pauvreté	Cartes de pauvreté aux niveaux national et local produites	Cartes de pauvreté aux niveaux national et local disponibles et consultables.

Objectifs spécifiques/ Résultats attendus	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources ou moyens de vérification
Résultat 7.2: Appui apporté aux Etats membres demandeurs pour la mise en œuvre opérationnelle des trois sous-systèmes d'information de suivi des stratégies de réduction de la pauvreté dans le cadre d'un réseau d'acteurs nationaux pour la collecte, le traitement et l'analyse des données	7.2.1. Appui à la mise en place ciblée dans le temps du sous-système de suivi de la pauvreté et des conditions de vie des ménages	Collecte harmonisée des données pour le noyau des indicateurs DSRP/OMD. Outils spécifiques développés dans les secteurs prioritaires	Rapport de progrès du DSRP produit annuellement par les Etats. Bases de données fédératrices opérationnelles
	7.2.2. Appui à la mise en œuvre du sous-système de suivi de l'exécution des politiques, programmes et projets par secteur stratégique	Cadre des dépenses à moyen terme et budget de programmes produits pour l'éducation, puis élargis à d'autres secteurs prioritaires	Réseau des acteurs impliqués, Directions nationales du budget
	7.2.3. Appui au développement du sous-système d'évaluation d'impact à partir des méthodologies appropriées	Sélection des politiques, programmes et projets à évaluer sur des sous-populations ciblées. Méthodes testées dans les pays pilotes	Les administrations nationales ayant l'expertise pour mener ces évaluations sont mobilisées

Volet III : Appui pour le renforcement des capacités de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques et d'élaboration des synthèses statistiques et économiques

Objectif général III : Apporter un appui aux États membres pour le renforcement des capacités de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques économiques de base, et d'élaboration des synthèses statistiques et économiques

Objectifs spécifiques/ Résultats attendus	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources ou moyens de vérification
Objectif spécifique 8 : Renforcer les capacités des États membres en matière de collecte et de traitement de statistiques économiques			
Résultat 8.0: Des cadres méthodologiques et outils communs pour la collecte et le traitement de statistiques économiques de base sont élaborés avec la participation des États membres et des institutions d'intégration sous-régionale	8.0.1. Organisation d'atelier d'appui méthodologique pour la mise en place des bases de sondage et des répertoires	Bases de sondage et répertoires existants dans les États	Rapports d'ateliers et rapports d'activité d'AFRISTAT
	8.0.2. Élaboration ou révision d'outils méthodologiques pour la collecte des données statistiques dans les secteurs moderne et informel (agriculture, entreprises, commerce, prix, service, etc.)	Cadres et guides méthodologiques existants	Rapports d'ateliers et rapports d'activités d'AFRISTAT
	8.0.3. Appuis à la collecte des statistiques économiques	Publications statistiques périodiques	Rapports d'activités des SSN
	8.0.4. Formation à l'utilisation des applications informatiques existantes et/ou développement de programmes de collecte et traitement de données (enquêtes auprès des ménages, enquêtes auprès des entreprises et exploitation des DSF, enquêtes prix, etc.)	Nombre d'ateliers et de participants	Rapports d'ateliers et rapports d'activités d'AFRISTAT
	8.0.5. Appui aux institutions d'intégration économique sous-régionales pour l'élaboration de données statistiques harmonisées	Domaines d'harmonisation définis et concepts définis	Rapports d'ateliers et rapports d'activités d'AFRISTAT

Objectifs spécifiques/ Résultats attendus	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources ou moyens de vérification
Objectif spécifique 9: Renforcer les capacités d'élaboration de synthèses statistiques et d'analyses économiques			
Résultat 9.1: Des cadres méthodologiques communs sont élaborés avec la participation des États membres pour l'analyse des données statistiques économiques	9.1.1. Élaboration de cadres méthodologiques communs et de modules de formation en analyse de données en relation avec les besoins de formulation et de suivi des politiques de développement	Cadres et guides méthodologiques, et modules de formation élaborés	Rapports d'ateliers et rapports d'activités d'AFRISTAT
	9.1.2. Organisation des ateliers de formation	Nombre d'ateliers et de participants	Rapports d'ateliers et rapports d'activités d'AFRISTAT
Résultat 9.2. L'appui à la rénovation des comptes nationaux est régulièrement apporté aux États membres	9.2.1. Organisation de campagnes de sensibilisation en faveur de la rénovation des comptes nationaux	Supports de vulgarisation du SCN93; encadrés dans LLA	LLA et rapports d'activités d'AFRISTAT
	9.2.2. Poursuite des implantations du système ERETES dans les États membres	Nombre de pays ayant implanté ERETES	Rapports d'activités et rapports de mission des experts d'AFRISTAT
	9.2.3. Organisation des ateliers de formation au SCN93	Nombre d'ateliers et de participants	Rapports d'ateliers et rapports d'activité d'AFRISTAT
Résultat 9.3: Des propositions dans le cadre de la révision du SCN93 sont formulées par AFRISTAT et ses États membres	9.3.1. Élaboration d'un état des lieux sur l'utilisation du SCN 93 dans les États membres	Rapport sur l'état des lieux	Rapport d'activités d'AFRISTAT
	9.3.2. Organisation d'un séminaire de validation du rapport sur l'Etat des lieux sur l'utilisation du SCN93 et formulation des observations et propositions	Nombre de participants au séminaire	Rapport du séminaire
Résultat 9.4. L'appui à l'élaboration des comptes nationaux provisoires est régulièrement apporté aux États membres	9.4.1. Élaboration de cadres méthodologiques harmonisés pour l'élaboration des comptes nationaux non définitifs et provisoires	Cadres et guides méthodologiques existants	Rapports d'ateliers et rapports d'activité d'AFRISTAT
	9.4.2. Organisation d'ateliers de formation et d'échanges sur l'élaboration des comptes nationaux provisoires	Nombre d'ateliers et de participants	Rapports d'ateliers et rapports d'activité d'AFRISTAT

Objectifs spécifiques/ Résultats attendus	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources ou moyens de vérification
Résultat 9.5. L'appui à la production et à l'analyse des données de conjoncture économique et sociale est régulièrement apporté aux États membres	9.5.0. Organisation de séminaires de formation en analyse de la conjoncture économique et sociale	Nombre d'ateliers et de participants	Rapports d'ateliers et rapports d'activité d'AFRISTAT
Résultat 9.6. L'appui à la prévision et à la modélisation macroéconomique est apporté aux États membres	9.6.0. Organisation de séminaires de formation aux techniques de prévision et de modélisation macroéconomique	Nombre d'ateliers et de participants	Rapports d'ateliers et rapports d'activité d'AFRISTAT

Volet IV : Appui pour le renforcement des capacités de diffusion statistique

Objectif général IV : Apporter un soutien et une assistance techniques aux systèmes statistiques nationaux dans le développement de bases et de diffusion de données statistiques ainsi que la mise à leur disposition de méthodes et outils statistiques

Objectifs spécifiques/ Résultats attendus	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources ou moyens de vérification
Objectif spécifique 10: Apporter un appui aux États pour l'appropriation des nomenclatures et la maîtrise de l'utilisation des logiciels courants en matière statistique			
Résultat 10.1: Les SSN sont informés et sensibilisés à l'utilisation et à la mise en œuvre des principes fondamentaux de la statistique et des principaux cadres et méthodologies internationaux d'élaboration de données statistiques	10.1.1. Recensement d'ouvrages méthodologiques	Liste des manuels	Notes d'information et rapports d'activités d'AFRISTAT
	10.1.2. Actions de sensibilisation à l'utilisation et à l'appropriation des principes fondamentaux de la statistique publique et des cadres méthodologiques	Notes d'information	Rapports d'activités d'AFRISTAT
Résultat 10.2: Les SSN sont dotés de nomenclatures, de classifications et de logiciels statistiques adaptés à leurs activités	10.2.1. Recensement des nomenclatures et logiciels et promotion de ces logiciels	Liste des nomenclatures et des logiciels	Rapports d'activités d'AFRISTAT
	10.2.2. Suivi régulier des évolutions desdits nomenclatures et logiciels, information des SSN et diffusion des évolutions	Notes d'information	Rapports d'activités d'AFRISTAT
	10.2.3. Révision de la NAEMA et de la NOPEMA	De nouvelles versions de la NAEMA et de la NOPEMA sont élaborées, validées et diffusées	Rapport de séminaire et CD-ROM édités

Objectifs spécifiques/ Résultats attendus	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources ou moyens de vérification
Objectif spécifique 11: Apporter un appui aux SSN pour mettre en place des bases de données socioéconomiques centralisées, assurer l'archivage des données d'enquêtes auprès des ménages et développer des systèmes d'information géographique			
Résultat 11.1: Chaque État membre est doté d'une base de données socio-économiques centralisée et d'une banque de données d'enquêtes	11.1.1. Appui aux États dans les choix méthodologiques pour l'élaboration des bases de données	Méthodologie disponible dans chaque État	Rapports de mission des experts d'AFRISTAT
	11.1.2. Appui aux États dans le recensement des sources des données	La liste des données par sources est disponible dans chaque État	Rapports d'activités des INS
	11.1.3. Appui aux États dans la construction de la banque de données d'enquêtes (collecte et saisie des données)	La banque de données est disponible dans chaque État	Rapports d'activités des INS et sites Internet
	11.1.4. Formation des gestionnaires nationaux des bases et banques de données	Circuit d'information avec les producteurs des données défini	Rapport d'ateliers d'AFRISTAT
Résultat 11.2. Des cadres des SSN sont formés aux techniques d'archivages des données	11.2.0. Organisation d'ateliers	Nombre d'ateliers organisés et nombre de participants	Rapports d'activités d'AFRISTAT
Résultat 11.3. Chaque État est doté d'un système d'information géographique (SIG) pour une diffusion appropriée de ses données socio-économiques	11.3.1. Appui aux États dans les choix méthodologiques pour l'élaboration des SIG	Méthodologie disponible dans chaque État	Rapports de mission des experts d'AFRISTAT
	11.3.2. Formation des cadres nationaux	Nombre de séminaires et de participants	Rapports de séminaires et d'ateliers
	11.3.3. Appui à l'élaboration des SIG	Nombre de pays disposant d'un SIG fonctionnel	Rapports d'activités d'AFRISTAT

Volet V : Recherche appliquée en vue du développement des méthodologies adaptées aux systèmes statistiques nationaux ainsi que pour la formulation et le suivi et évaluation des politiques de développement

Objectif général V: Contribuer à la recherche appliquée en vue du développement des méthodologies adaptées aux capacités des systèmes statistiques nationaux des États membres ainsi que pour la formulation et le suivi et évaluation des politiques de développement

Objectifs spécifiques/ Résultats attendus	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources ou moyens de vérification
Objectif spécifique 12 : Poursuivre l'investissement méthodologique dans le domaine statistique afin de valoriser les travaux d'enquêtes des États ayant bénéficié d'un appui d'AFRISTAT et de pérenniser les différents dispositifs nationaux			
Résultat 12.0: Les travaux d'enquêtes des États ayant bénéficié d'un appui d'AFRISTAT sont valorisés et les différents dispositifs pérennisés.	12.0.1. Réalisation d'un bilan diagnostic de profils de pauvreté élaborés par les États membres	Bilan diagnostic et profil de pauvreté élaborés dans les États membres réalisé	Disponible à AFRISTAT et auprès des acteurs concernés
	12.0.2. Évaluation des documents méthodologiques de chacune des phases du dispositif d'enquêtes 1.2.3.	Rapport de l'évaluation	Disponible à AFRISTAT et auprès des acteurs concernés
	12.0.3. Réalisation d'une étude sur les conditions techniques de l'extension au niveau national du champ de l'enquête 1.2.3.	Rapport de l'étude	Disponible à AFRISTAT et auprès des acteurs concernés
	12.0.4. Mise en œuvre d'un panel emploi et secteur informel à partir des données des phases 1 et 2 du dispositif d'enquête 1.2.3.	Panel mis en place et fonctionnel	Documents méthodologiques relatifs au panel sur l'emploi et le secteur informel produits, publiés et diffusés
	12.0.5. Réalisation d'un bilan diagnostic des dispositifs d'enquêtes existants	Rapport du bilan diagnostic	Rapport du bilan diagnostic disponible et largement diffusé

Objectifs spécifiques/ Résultats attendus	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources ou moyens de vérification
Résultat attendu 12.0 (suite)	12.0.6. Élaboration des outils améliorés d'enquêtes (questionnaires, nomenclatures de collecte, manuels d'analyse, manuels d'apurement..) auprès des ménages et intégrant les dimensions genre, gouvernance, démocratie et pauvreté subjective etc.).	Outils élaborés	Outils disponibles à AFRISTAT et auprès de tous les acteurs concernés et appliqués dans les analyses ;
Objectif spécifique 13 : Mener des activités d'analyse et de recherche appliquée centrées sur les enquêtes ménages, avec des élargissements dans le domaine des prévisions			
Résultat 13.0. : L'analyse et la recherche appliquée centrées sur les enquêtes auprès des ménages avec élargissement dans les domaines de la prévision sont assurées.	13.0.1. Élaboration d'un document méthodologique pour l'évaluation ex ante de l'impact des politiques publiques	Document méthodologique élaboré	Disponible à AFRISTAT et auprès des acteurs concernés
	13.0.2. Élaboration du document méthodologique pour l'évaluation ex post de l'impact des politiques sociales	Document méthodologique élaboré	Disponible à AFRISTAT et auprès des acteurs concernés
	13.0.3. Élaboration d'un dispositif d'analyse de la pauvreté pour les perspectives de comparaison régionales de la pauvreté	Document méthodologique disponible	Disponible à AFRISTAT et auprès des acteurs concernés
	13.0.4. Élaboration du pack méthodologique pour la détermination des coefficients budgétaires suivant les types d'enquêtes dépenses auprès des ménages	CD-ROM du pack méthodologique élaboré	CD-ROM du pack méthodologique disponible et diffusé dans tous les États membres
	13.0.5 Élaboration de méthodologies allégées et moins coûteuses d'enquêtes agricoles pour l'estimation des superficies et des rendements des cultures	Document méthodologique relatif à l'estimation des superficies et des rendements des cultures élaboré	Document disponible à AFRISTAT et dans les États membres

Objectifs spécifiques/ Résultats attendus	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources ou moyens de vérification
Résultat attendu 13.0 (suite)	13.0.6. Réalisation d'une étude comparative pour le choix d'une méthode de prévision des récoltes	Document méthodologique relatif à la prévision des récoltes élaboré	Document disponible à AFRISTAT et dans les États membres
	13.0.7. Conception et mise en place dans un pays pilote d'un système d'information agricole et alimentaire (indicateurs, méthodes de calcul, sources de données...) satisfaisant au besoin de la comptabilité nationale, de l'analyse de la sécurité alimentaire	Manuel de référence de la mise en œuvre d'un système d'information agricole élaboré.	Manuel disponible à AFRISTAT et dans les autres États
	13.0.8. Conception de méthodologies d'élaboration des modèles macroéconomiques de simulation à moyen terme	Document méthodologique relatif à l'élaboration des modèles macroéconomiques de simulation à moyen terme conçu	Document disponible à AFRISTAT et dans les États membres.
Objectif spécifique 14: Procéder à des échanges et à une valorisation des résultats obtenus à travers des publications, des communications, l'accueil de chercheurs, etc. dans un but d'insertion dans la communauté scientifique (économique et statistique)			
Résultat 14.0. L'échange et la valorisation dans un but d'insertion dans la communauté scientifique (économique et statistique) internationale sont développés.	14.0.1. Echange de publications et de communications	Titres et nombre de publications et de communications échangées	Correspondances
	14.0.2. Insertion d'articles dans des revues scientifiques	Titres et nombre d'articles insérés dans des revues scientifiques	Revue concernées

Objectifs spécifiques/ Résultats attendus	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources ou moyens de vérification
Résultat attendu 14.0 (suite)	14.0.3. Échange de chercheurs	Nombre de missions de chercheurs accueillies et nombre de missions envoyées	Rapports de mission et d'activités d'AFRISTAT
	14.0.4. Participation à des rencontres scientifiques internationales	Nombre et nature des rencontres	Rapport de participation ; papiers présentés
	14.0.5. Dynamisation des séries "Annuaire", " Méthodes" et "Etudes" des publications d'AFRISTAT	Nombre de publications par série	Diffusion et rapports d'activités d'AFRISTAT

Volet VI : Renforcement des moyens de travail d'AFRISTAT

Objectif général VI : Doter AFRISTAT de ressources nécessaires afin d'apporter un appui efficace au renforcement des systèmes statistiques nationaux

Objectifs spécifiques/ Résultats attendus	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources ou moyens de vérification
Objectif spécifique 15: Renforcer les ressources humaines, matérielles et financières d'AFRISTAT			
Résultat 15.1: Les capacités d'intervention et de gestion de la Direction générale d'AFRISTAT sont renforcées	15.1.1. Renforcement d'AFRISTAT en personnel (recrutement d'experts et d'agents d'appui administratif et financier)	Nombre d'experts et d'agents d'appui administratif et financier recrutés	Nouveaux contrats de travail signés
	15.1.2. Révision des procédures de gestion administratives et comptables	Manuel des procédures administratives et comptables révisé	Rapport d'audit et d'enquêtes d'opinions auprès du personnel
	15.1.3. Formation continue du personnel d'AFRISTAT	Nombre d'agents formés par catégorie et par domaine	Rapports d'activités et de stage
	15.1.4. Poursuite de la politique de recours aux consultants extérieurs	Nombre de consultations rémunérées	Rapports budgétaires de la Direction générale d'AFRISTAT
Résultat 15.2: La Direction générale est dotée d'équipements nécessaires à la conduite de ses missions	15.2.1. Acquisition de mobiliers, d'équipements spécialisés pour le traitement des données et matériels divers	Nombre et spécification de matériels acquis	Bordereaux de livraison et numéros d'immatriculation
	15.2.2. Acquisition de logiciels informatiques nécessaires	Nombre et nature des logiciels spécialisés acquis	Bordereaux de livraison
Résultat 15.3: Les contributions des États membres au Fonds AFRISTAT pour la période 2006-2015 sont entièrement libérées et AFRISTAT est doté de financements complémentaires des partenaires techniques et financiers (PTF)	15.3.1. Actions de sensibilisation auprès des États membres et des PTF	Volume annuel des contributions mobilisées	Fonds AFRISTAT
	15.3.2. Élaboration de projets à soumettre au financement	Nombre de projets élaborés et soumis aux bailleurs de fonds	Rapports d'activités de la Direction générale d'AFRISTAT

Objectifs spécifiques et résultats attendus	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources ou moyens de vérification
Résultat 15.4: Les réunions statutaires d'AFRISTAT sont organisées et l'exécution du programme stratégique de travail d'AFRISTAT est régulièrement examinée	15.4.0. Organisation des réunions statutaires	Nombre de réunions	Relevés de conclusions des réunions et rapports d'activités d'AFRISTAT
Objectif spécifique 16: Faire connaître AFRISTAT (son statut, ses missions, ses activités, ses réussites, etc.) à travers des actions de sensibilisation et de communication bien ciblées			
Résultat 16.0: La stratégie de communication d'AFRISTAT est élaborée et la mise en œuvre réalisée	16.0.1. Elaboration de la stratégie de communication d'AFRISTAT	Stratégie de la communication élaborée	Rapport d'activités d'AFRISTAT
	16.0.2. Élaboration des supports de communication	Supports de communication élaborés et imprimés éventuellement	Rapports d'activités d'AFRISTAT
	16.0.3. Information et sensibilisation des Etats membres et des partenaires techniques et financiers sur les activités d'AFRISTAT	Supports d'information élaborés, nombre de conférences de presse, nombre d'articles ou d'encadrés dans <i>La lettre d'AFRISTAT</i> et autres publications et nombre de manifestations ou actions de communication organisées	Rapports d'activités d'AFRISTAT
	16.0.4. Participation des experts d'AFRISTAT aux colloques et conférences organisés par les Etats membres et les partenaires	Nombre de réunions	Rapports de mission et rapport d'activités d'AFRISTAT
Objectif spécifique 17: Renforcer les capacités de diffusion et de publication d'AFRISTAT			
Résultat 17.1: La base de données régionale d'AFRISTAT (AFRILDB) est régulièrement mise à jour	17.1.1. Inclusion des indicateurs des DSRP et OMD dans AFRILDB	Liste d'indicateurs complétée	Recueil des indicateurs édité
	17.1.2. Collecte régulière, vérification et saisie des données	Fichiers informatiques et contenu de la base	Fichiers informatiques disponibles et rapports d'activités d'AFRISTAT

Objectifs spécifiques et résultats attendus	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources ou moyens de vérification
Résultat attendu 17.1 (suite)	17.1.3. Publication des données d'AFRILDB	Nature et nombre de publications	Rapports d'activités d'AFRISTAT
Résultat 17.2: Une banque de données régionale est construite	17.2.1. Consolidation de la méthodologie et construction de la banque de données régionale	Méthodologie existante	Rapports d'activités d'AFRISTAT
	17.2.2. Formalisation de protocoles d'échange de données avec les pays	Protocoles d'accord signés	Rapports d'activités d'AFRISTAT
	17.2.3. Collecte des données d'enquêtes auprès des États membres	Données collectées	Données collectées et insérées dans la banque
	17.2.4. Numérisation, formatage et archivage	Contenu de la banque	Rapports d'activités d'AFRISTAT
	17.2.5. Mise en place de dispositifs permettant la diffusion des données par Internet	Dispositif opérationnel	www.afristat.org
Résultat 17.3: Le centre de documentation d'AFRISTAT est doté d'équipements appropriés et d'ouvrages en quantité importante et utiles à la mise en œuvre des missions d'AFRISTAT	17.3.1. Établissement de la liste des équipements et leur achat , actualisation régulière des ouvrages et acquisition de nouvelles publications	Nombre d'équipements et d'ouvrages	Dépenses annuelles affectées à l'acquisition des équipements et des ouvrages et rapport d'activités d'AFRISTAT
	17.3.2. Amélioration de la gestion du centre de documentation	Procédures d'emprunt élaborées; nombre de visiteurs et/ou d'emprunts	Document de gestion des emprunts du Centre. Rapports d'activités d'AFRISTAT

ANNEXE II : REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. AFRISTAT (2002), *Programme statistique minimum commun. Cadre de référence pour le développement à moyen terme de la statistique dans les Etats membres d'AFRISTAT : 2001-2005*. Série Etudes n° 6. AFRISTAT.
2. AFRISTAT/PNUD/DAES-NU (2005), *Cadre de référence et support méthodologique minimum commun pour le suivi des DSRP et des OMD*.
3. Xavier Charoy (2004), *Évaluation du Programme statistique minimum commun (PROSMIC)*, rapport de consultation
4. Jean-Louis Bodin (1999), *Etats de réflexions sur les Principes fondamentaux de la statistique publique*. Série Etudes n° 2. AFRISTAT.
5. AFRISTAT (2002-2004), Divers rapports de l'étude « AFRISTAT après 2005 ».
6. John P. Watson, Graham White, Christine Spanneut, Jean-Michel Emprou (2003), *Bilan-évaluation d'AFRISTAT*, The European Commission EUROSTAT Unit C-3.
7. INSD (2003), *Schéma directeur de la statistique du Burkina Faso 2004-2009*.
8. ONS (2001), *Schéma directeur de la statistique publique*.
9. Programmes de développement de la statistique du Tchad et de la Guinée Equatoriale.
10. Divers rapports d'activités des INS des Etats membres d'AFRISTAT.
11. Divers rapports d'évaluation des SSN des Etats membres d'AFRISTAT.
12. AFRISTAT (2002-2005), Comptes rendus de réunion du Conseil des Ministres, et relevés de conclusions du Comité de direction et du Conseil scientifique.
13. Bureau statistique des Nations unies (1980), *Handbook of Statistical Organisation – A Study of the Organization of National Statistical Services and Related Issues*.
14. Richard Dakam-Ngatchou (2000), *Indicateurs de programme de population*. FNUAP, EAT/Dakar.
15. PNUD (2000), *Rapport régional sur le développement humain en Afrique occidentale et centrale. Pour une lecture africaine sur le développement humain*, pp. 29-42.
16. Document n° E/ECA/CODI/4/7 communication au CODI IV.
17. Document de programme. Prolongation des Centres régionaux d'assistance technique du FMI (AFRITAC) de l'Est et de l'Ouest de mai 2006 à avril 2009 (juillet 2005).
18. Arkoff, RL (1989). *From Data to Wisdom*, *Journal of Applied Systems Analysis*, Volume 16.